

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

DES SERVICES DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL



LA VIE EN  
**VOSGES**  
le Département

- 04 ÉDITO DU PRÉSIDENT
- 05 ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
- 06 ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE
- 08 ORGANIGRAMME DES SERVICES

# SOMMAIRE

## L'ACTION DES DIRECTIONS RESSOURCES

- 10 Mettre en œuvre la politique départementale, en appui aux directions opérationnelles
- 10 La Direction de l'Assemblée et de la Présidence (DAP)
- 14 La Direction du Budget et des Finances (DBF)
- 15 La Direction des Ressources Humaines (DRH)
- 17 La Direction des Affaires Juridiques et des Achats (DAJA)
- 19 La Direction des Systèmes d'Information (DSI)
- 20 La Direction de la COMMunication (DICOM)
- 22 La cellule organisationnelle

## L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- 24 Augmenter encore la notoriété de la marque Vosges
- 26 Donner à tous les jeunes vosgiens les atouts pour construire leur avenir dans le département
- 28 Réindustrialiser le département et garantir la solidarité économique du territoire en agissant de manière prioritaire auprès des TPE / PME et des filières emblématiques
- 30 Fidéliser les clientèles touristiques de notre territoire
- 36 Privilégier l'installation des nouveaux exploitants, la diversification agricole et la gestion économique et durable de la ressource forestière
- 38 Rendre accessibles le sport et la culture au plus grand nombre

## LA QUALITÉ DE VIE DES VOSGIENS

- 46 Généraliser les usages du numérique pour faciliter le lien avec les vosgiens
- 47 Garantir un maillage territorial des collèges pour une offre éducative équilibrée
- 52 Privilégier le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap grâce à un maillage territorial des services
- 57 Renforcer la prévention et développer la qualité de prise en charge des situations d'enfants dans une logique de parcours
- 61 Garantir la pérennité du modèle vosgien de secours à travers le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- 66 Faciliter les déplacements
- 67 Garantir une bonne gestion des ressources et milieux naturels

## LES ÉQUILIBRES TERRITORIAUX

- 70 Accompagner les collectivités et EPCI avec efficacité et pertinence
- 71 Garantir une offre d'insertion sociale sur l'ensemble du territoire et prévenir la précarité par une politique volontariste d'insertion professionnelle
- 75 Garantir un niveau de qualité et de performance homogène du réseau routier et réaliser des projets à vocation sécuritaire
- 78 Rationaliser le patrimoine immobilier, entretenir et mutualiser l'ensemble des bâtiments des services au public
- 81 Apporter le Haut Débit, le Très Haut Débit et la téléphonie mobile - Généraliser la fibre optique à l'abonné

## LES MODES D'ACTION TRANSVERSAUX

- 82 Articuler les ambitions du Département avec les projets portés par chacun des territoires
- 84 Rechercher l'exemplarité en intégrant les enjeux du développement durable et de la transition écologique dans les politiques départementales
- 87 Faire de l'évaluation un outil de pilotage du Plan Vosges Ambitions 2021

## ÉDITO DU PRÉSIDENT

Afin de rendre compte de son action, le Conseil départemental publie tous les ans son rapport d'activités des services.

Cette année encore, ce document permettra de mettre en avant le travail accompli par l'ensemble des agents dans le cadre du Plan Vosges Ambitions 2021. Il traduit également leur implication et leur professionnalisme dans l'exercice de leurs missions, au service du territoire et des habitants. Je tiens ici à les remercier.

Je souhaite également souligner le dynamisme de notre collectivité, qui continue à agir et innover pour garantir un service public de qualité et mettre en œuvre de nombreuses actions concrètes et utiles pour le développement de l'attractivité du territoire, la qualité de vie des vosgiens et les équilibres territoriaux. Pour preuve, la remise en fin d'année 2019 du **Prix TERRITORIA ARGENT - Guichet citoyen multi-collectivités**, qui démontre que notre collectivité sait se mobiliser pour développer des projets exemplaires.

Mais le bilan de nos réalisations pour cette année, objet de ce rapport, ne doit pas nous dispenser de voir plus loin et de préparer l'avenir, dès aujourd'hui.

Dans le cadre de la démarche Vosges 2030, une large concertation sur l'avenir de notre territoire avec l'ensemble de ses forces vives et de ses habitants sera menée et ce, afin de partager et porter une vision commune de notre territoire. Je sais qu'il s'agit là d'un défi que nous saurons relever collectivement, avec le soutien sans faille d'une administration dont je souhaite encore une fois saluer le sens de l'engagement et de l'intérêt général.

**François VANNON,**  
Ancien député des Vosges  
Président du Conseil départemental des Vosges

*Avec toute ma amitié.*



## ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

L'année 2019 s'est traduite par la finalisation d'importants projets portés par le Conseil départemental comme l'aménagement du col de la SCHLUCHT ou la reconstruction du collège Elsa TRIOLET à Capavenir.

Si ces 2 chantiers emblématiques ne peuvent résumer à eux seuls toute la diversité des actions conduites par l'administration départementale, ils illustrent pour moi 3 valeurs essentielles qui animent au quotidien l'ensemble des collaborateurs du Département : la persévérance, l'engagement et la volonté de servir les vosgiens et le développement de notre territoire.

En outre, dans un contexte grandissant de désengagement des services publics, le Département et ses équipes restent plus que jamais présents sur le territoire dans une logique de proximité à l'usager, notamment en matière sociale via les Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale ou par l'implication du Département dans les Maisons de Services Au Public aux côtés des intercommunalités vosgiennes et de l'État.

Cette présence sur le terrain prend également la forme d'ingénierie apportée par les services du Département aux porteurs de projet que ce soient des collectivités, des associations ou des acteurs du monde économique.

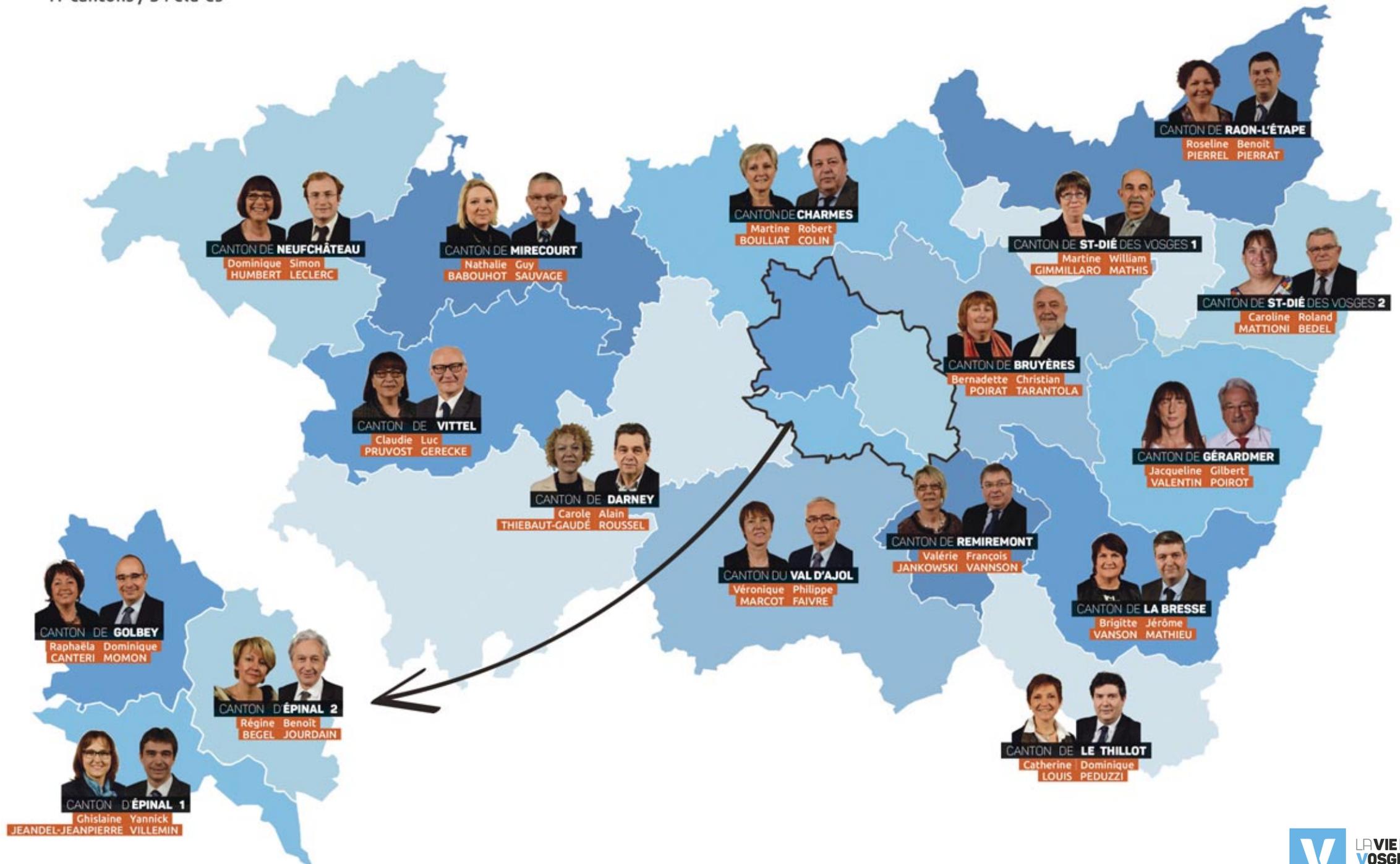
Le Conseil départemental et son administration restent ainsi résolument mobilisés pour l'attractivité des Vosges, la qualité de vie des vosgiens et les équilibres territoriaux qui constituent les 3 ambitions du Plan Vosges 2016-2021.

**Damien PARMENTIER,**  
Directeur Général des Services



# DÉPARTEMENT DES VOSGES

L'Assemblée départementale 2015 / 2021  
17 cantons / 34 élu-es



**PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES**  
François VANNON

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**  
Directeur Général des Services  
Damien PARMENTIER  
  
Directeur Général Adjoint auprès du Directeur Général des Services  
Sophie AUBRY  
  
Organisation

**Direction de la Prospective, des Contractualisations et du Développement Durable**  
  
Directeur : Olivier RAMOND  
Adjoints : Bénédicte BEAUX-FERRY  
Alexis FOMBARON  
  
Contractualisations et Développement Durable  
Appel financier aux territoires  
Prospective et évaluation

# Organigramme général des services départementaux

Décembre 2019



# METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

## OBJECTIFS

La Direction de l'Assemblée et de la Présidence (DAP)

**La Présidence :**  
- coordonner, planifier, encadrer la vie publique du Président ;  
- assister les élus dans le cadre de leurs représentations en prise directe avec les différents services, partenaires extérieurs, acteurs du territoire, dans le but de répondre avec efficacité et réactivité dans les délais impartis ;  
- inscrire la direction dans les projets portés par le Directeur Général des Services (DGS) et la mise en œuvre du Plan Vosges Ambitions 2021.

**2 940**

invitations traitées

**313**

dossiers préparés

**4 793**

courriers « réservé » reçus et réorientés dans les services compétents

**17**

réunions cantonales et 11 réunions territoriales

**106** attributions de coupes

**5 775 €** pour l'achat de fleurs, cadeaux, coupes

## ACTIONS PHARES

### La Présidence

- gestion de l'agenda politique du Président, de ses audiences, interventions et déplacements et coordination avec l'agenda des élus chargés de le représenter ;
- élaboration et préparation de la communication publique (discours, notes, courriers) et de dossiers à partir d'analyses et d'éléments transmis par les services de la collectivité ;
- gestion du courrier « entrant » et « réservé » destiné au Président et/ou aux services de l'administration et projet de mise en place d'un nouveau circuit de diffusion dématérialisé ;
- participation au projet « Système d'Informations Décisionnel, de Rapports et d'Évaluation » (SIDRE) en lien avec la Direction de la Prospective, des Contractualisations et du Développement Durable (DPCDD) et la Direction des Systèmes d'Information (DSI) ;
- collaboration avec le Service Intérieur (SI) sur l'organisation protocolaire de cérémonies, de venue de personnalités et de délégations, mais également avec la DPCDD pour les réunions cantonales et territoriales.



Réunion territoriale

## OBJECTIFS

**La Mission Presse :**  
- faire le lien au quotidien entre les organes politiques, les services de la collectivité et les interlocuteurs externes.

**45**

reportages vidéo diffusés

**236** communiqués et/ou invitations presse

**443** articles

**Le Service Courrier :**  
- traiter les flux de courriers.

**187 942**

lettres et 113 colis expédiés

**62** contrats envois groupés

**342 559 €** de crédits consommés pour les affranchissements du Département

**14 358** factures numérisées

**L'accueil :**  
- soutenir les usagers et veiller à la qualité du service public.

**8 169**

visiteurs accueillis

**62 433** appels réceptionnés

**7** visites de l'Hôtel du Département

**1** écran d'accueil pour la diffusion d'informations

**37** aides exceptionnelles versées (montant moyen de l'aide : 430 €)

## ACTIONS PHARES

### La Mission Presse

- mise à disposition des médias d'outils de communication : communiqués, dossiers de presse, photos, reportages vidéo et interviews ;
- production d'articles, d'interviews, de reportages vidéo afin d'alimenter l'application et la page Facebook Vosges Mag en lien avec la Direction de la Communication (DICOM) et le site internet vosgesmag.fr et d'animer des réunions, manifestations organisées par la collectivité (réunions territoriales, trophées de la transition écologique, vœux du personnel...).



### Le Service Courrier

- gestion du courrier « entrant » (tri, distribution) et « sortant » (collecte, affranchissement) ;
- dématérialisation des factures de la collectivité.

### L'accueil

- qualité et satisfaction dans le service public rendu aux visiteurs ;
- soutien financier exceptionnel à destination de personnes en difficulté financière (hors dispositifs d'aides sociales).

## METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

### OBJECTIFS

La Direction de l'Assemblée et de la Présidence (DAP)

**Le Service Intérieur :**  
- promouvoir l'image du Département dans un contexte budgétaire contraint ;  
- appliquer la politique de réduction des dépenses d'organisation et d'intendance, dans le cadre des achats réalisés pour les réceptions et pour les fournitures de bureau, tout en conservant le niveau de qualité des prestations réalisées.

budget consommé :

**121 081 €**

pour le Pôle réceptions et 136 644 € pour le Pôle fournitures, dont 82 792 € pour l'achat du papier

augmentation de

**21%**

du nombre de prestations réceptions entre 2018 et 2019

taux de consommation des crédits :

**98%**

en fonctionnement et 72 % en investissement

### ACTIONS PHARES

#### Le Service Intérieur

- mise en valeur des espaces de réception à l'occasion de manifestations d'envergure : cérémonies des vœux, accueil de visiteurs et de délégations... ;
- gestion protocolaire des cérémonies et des événements organisés par le Département ;
- accompagnement des services dans l'organisation de réunions ou d'événements majeurs : cérémonie du Mérite sportif, « Rencontre avec... », réunions territoriales, réunions cantonales, séminaires, soirées de la prospective... ;
- mise en place de la procédure de saisie en ligne des commandes de fournitures par les référents et du marché pour l'acquisition du papier ;
- participation à la transition écologique à travers l'achat d'équipements de cuisine biodégradables et l'installation d'une aire de compostage pour le tri des déchets organiques ;
- poursuite de la maîtrise des dépenses liées à l'organisation des réceptions et à l'achat des fournitures de bureau.



### OBJECTIFS

**Le Service Assemblée :**  
- assurer quotidiennement l'organisation des réunions et le fonctionnement de l'Assemblée départementale, en lien avec les élus départementaux ;  
- veiller à la production des actes de l'Assemblée, dans le respect des dispositions légales ;  
- garantir la bonne gestion des indemnités des élus et veiller au respect des dispositions applicables au statut de l' élu ;  
- proposer des équipements et des prestations audiovisuels de qualité.

**636**

délibérations prises par la Commission permanente lors de 11 réunions

**105**

délibérations adoptées par le Conseil départemental réuni en Assemblée lors de 5 sessions ordinaires et de 2 sessions extraordinaires

taux de consommation des crédits :

**97%**

en fonctionnement et 100 % en investissement

### ACTIONS PHARES

#### Le Service Assemblée

- poursuite du projet de dématérialisation des rapports et des délibérations via l'application KBox, disponible sur tablette, à l'attention des élus départementaux ;
- poursuite de la mise en place du logiciel Airs Délib. utilisé pour la gestion des délibérations de l'Assemblée ;
- recensement et contrôle des délibérations rédigées par les services et production de l'ensemble des documents devant être réglementairement réalisés dans le cadre et/ou à l'issue des réunions de l'Assemblée : recueil des rapports et délibérations, recueil des actes administratifs, procès-verbaux des réunions, rapport d'activités des services... ;
- renouvellement et mise aux normes du matériel audiovisuel de la salle des délibérations.



# METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

## OBJECTIFS

La Direction du Budget et des Finances (DBF) :

- contenir l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement ;
- renforcer la « culture de gestion » de l'Administration départementale ;
- favoriser la fluidité de paiements des prestataires ou partenaires du Département ;
- projeter la politique d'investissement du Département.

**10** journées de formation organisées sur la gestion des associations

**164** associations identifiées dans le cadre d'une démarche de contrôle externe

**119 000 000 €** d'investissements nouveaux recensés dans le cadre de l'actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissements

**25 800** factures traitées et 45 142 mandats émis

## ACTIONS PHARES

### Contenir l'évolution des dépenses

Suivi appuyé de ces dépenses, notamment en fin d'exercice, pour contenir tout dépassement de la toise en deçà de l'augmentation de 1,15 % imposée par l'État, afin d'éviter une sanction financière.

### La culture de gestion

Formations proposées à l'ensemble des managers de la collectivité sur les principes budgétaires, les procédures et règles comptables de la collectivité.

### La fluidité des paiements

Reconduction de l'expérimentation de lissage d'activité mise en place fin 2018.

### La politique d'investissement

Actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissements, voté le 19 décembre.



## OBJECTIFS

La Direction des Ressources Humaines (DRH) :

- gérer les Ressources Humaines ;
- assurer un dialogue social dynamique ;
- poursuivre la politique de prévention, santé et la sécurité, et consolider l'accompagnement des agents et de collectifs de travail ;
- mettre en œuvre une politique dynamique de prévention des risques professionnels pour améliorer les conditions de travail des agents ;
- poursuivre la politique d'Action Sociale en faveur du personnel du Département ;
- recruter et développer des compétences ;
- développer l'accompagnement professionnel des agents.

### La fonction RH

**24 949** fiches de paie traitées, contrôlées et éditées

**5 597** états de frais de déplacement contrôlés et mandatés

**15 214** états de frais pour 2 151 repas d'agents pris au sein des collèges vosgiens

**7 792** arrêtés

**53** départs en retraite

### Le dialogue social

**139** avancements de grade ou de cadre d'emplois

### La prévention, la santé et la sécurité

**135** agents en difficulté rencontrés lors de 337 entretiens

## ACTIONS PHARES

### La fonction RH

La DRH a assuré tout au long de l'année la gestion de l'activité quotidienne de la collectivité en matière de Ressources Humaines : carrière, paie, frais de déplacement... Elle a aussi développé plusieurs projets, dont : le déploiement du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) via notamment le module e-congés, la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour l'ensemble des cadres d'emplois concernés, la mise en place de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la poursuite de la dématérialisation des pièces justificatives.

### Le dialogue social

Poursuite d'un dialogue social actif, en lien avec les Organisations Syndicales et la Direction Générale des Services. Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) a notamment été consulté sur le rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail, le suivi de la démarche concernant la Qualité de Vie au Travail, le suivi des visites de sites par l'agent chargé des fonctions d'inspection et les membres du CHSCT, ainsi que sur les suivis des travaux immobiliers et du programme pluriannuel de prévention.

### La prévention, la santé et la sécurité

L'objectif de réduire les risques relevant des facteurs psychosociaux (prévention primaire) s'est traduit par :

- la mise en place de co-développement ;
- la démarche Qualité de Vie au Travail : travail sur le plan d'actions.

Surveillance de l'état de santé des agents dans leur milieu professionnel (prévention secondaire) : 920 visites médicales réalisées, dont 773 visites par les médecins du travail et 147 entretiens infirmiers, visites d'embauche incluses.

Poursuite de la politique handicap : le taux d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensé en 2019, basé sur l'année 2018, est de 6,10 % (89 personnes sont identifiées en tant que travailleurs en situation de handicap).

## METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIFS	ACTIONS PHARES
<p><b>La Direction des Ressources Humaines (DRH)</b></p> <p><b>La prévention des risques professionnels</b> mutuelle : <b>1127</b> assurés, soit 55 % de l'effectif prévoyance : <b>1319</b> agents, soit 64 % de l'effectif</p> <p><b>L'Action Sociale</b> <b>4 213</b> bénéficiaires <b>7 980</b> demandes instruites</p> <p><b>Les compétences</b> <b>56</b> sessions de formations bureautiques <b>III</b> sessions de formations collectives techniques <b>81</b> agents en formation d'intégration, soit 453 jours de formation <b>2 834</b> candidatures reçues (323 recrutements, soit une hausse de 27,2 % par rapport à 2018) <b>185</b> stagiaires accueillis</p> <p><b>L'accompagnement professionnel</b> <b>145</b> agents rencontrés <b>43</b> mobilités avec accompagnement réussies</p>	<p><b>La prévention des risques professionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuite de l'animation du réseau des acteurs de la prévention de la collectivité et communication sur son fonctionnement : réunions de travail pour la mise à jour du Document Unique et séance plénière pour 70 assistants de prévention ;</li> <li>- poursuite des conventions de participation pour le risque santé.</li> </ul> <p><b>L'Action Sociale en faveur du personnel du Département</b></p> <p>L'Action Sociale a poursuivi la politique d'amélioration des conditions de vie des agents publics, notamment dans les domaines de la famille, de la vie scolaire, des vacances, de la vie administrative. Moment fort de l'année, l'« Arbre de Noël » a rassemblé 1 130 personnes autour d'un spectacle, d'animations pour les enfants et d'un goûter.</p> <p><b>Recruter et développer des compétences</b></p> <p>La DRH s'emploie à mettre en adéquation les besoins de compétences de la collectivité avec celles des agents en poste, par le biais de la formation et de la mobilité interne et, le cas échéant, en y répondant par le recrutement d'agents extérieurs.</p> <p><b>Développer l'accompagnement professionnel des agents</b></p> <p>La DRH accompagne les agents dans la construction de leur projet professionnel, dans leur recherche de mobilité (interne et externe) et les aide à appréhender les situations complexes vécues au quotidien (changements organisationnels, reprise du travail après une longue absence...).</p>

### OBJECTIFS

### ACTIONS PHARES

**La Direction des Affaires Juridiques et des Achats (DAJA)**

**Le Service des Affaires Juridiques :**

- garantir la sécurité juridique de la collectivité en définissant des niveaux de risques acceptables et accompagner les directions métiers ;
- garantir le suivi des assurances.

**La Documentation :**

- assurer la gestion administrative et budgétaire des achats d'ouvrages et d'abonnements ;
- assurer une veille documentaire ;
- fournir des ressources documentaires aux agents préparant des concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale.

**Le Service des Affaires Juridiques**  
**147** études traitées, avec un délai moyen de 13 jours  
**24** contentieux, dont 5 dépôts de plaintes et/ou constitutions de partie civile  
**15** mémoires  
**12** arrêtés de délégation de signature

**La Documentation**  
**175** abonnements suivis pour un budget de 89 536 €  
**306** articles sélectionnés et diffusés

**Le Service des Affaires Juridiques**

- en parallèle du suivi général des dossiers et contentieux du Département, suivi plus spécifique de dossiers ressources humaines ;
- suivi des dossiers sinistres et des demandes quotidiennes des services ;
- 109 sinistres déclarés, dont 33 liés à la responsabilité civile, 3 dommages aux biens, 71 liés à la flotte automobile et 2 à la protection fonctionnelle ;
- 65 sinistres gérés en interne.

**La Documentation**

- effectuer des recherches documentaires sur des problématiques ciblées ;
- répondre aux besoins et aux attentes des directions grâce aux moyens dont dispose le service (abonnements en version papier ou en ligne, accès abonnés web).



# METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

## OBJECTIFS

La Direction des Affaires Juridiques et des Achats (DAJA)

**Le Service de la Commande Publique et des Achats (SCPA) :**

- fluidifier la communication entre le SCPA et les directions opérationnelles ;
- optimiser l'achat en accompagnant les services dans la définition de leurs besoins et dans le choix des critères, et en rendant davantage attractives les procédures du Département pour les entreprises ;
- gérer les procédures de passation en conciliant au mieux sécurité juridique et efficacité opérationnelle ;
- assouplir les procédures en évitant tant que possible les situations de blocage et en explorant des modes d'achats alternatifs.

**1740** DAE traitées (+ 20 %), dans un délai moyen de 0,99 jour

**72** marchés rédigés (dont 20 marchés simplifiés) et 68 marchés notifiés

**100** avenants traités

**50** comptes de référents UGAP créés

**947** commandes passées sur UGAP.fr

## ACTIONS PHARES

### Le Service de la Commande Publique et des Achats (SCPA)

- refonte totale du site intranet du SCPA sur Sharepoint pour le rendre plus dynamique (notamment avec un suivi en temps réel des procédures en cours), plus attractif et plus ergonomique ;
- organisation systématique de réunions « achats » avant toute rédaction de marché par le SCPA (hors marché de travaux) suite au traitement des Demandes d'Autorisation d'Engagement (DAE) ;
- réalisation de benchmark et de sourcing sur des domaines d'achats spécifiques pour le compte des directions opérationnelles, afin d'optimiser la définition du besoin ;
- portage par le SCPA de deux procédures d'appel d'offres sur des achats transversaux (location d'équipements scéniques et réalisation de clips vidéo, motion-design et time-laps) pour le compte de l'ensemble des acheteurs du Département ;
- mise en place, en plus des modes de rédaction traditionnels, des marchés simplifiés pour les besoins non complexes permettant de produire plus rapidement des pièces de marché plus simples et plus lisibles pour les entreprises ;
- gestion simplifiée des avenants et gestion administrative des marchés subséquents par l'intermédiaire du profil acheteur, afin de répondre aux obligations réglementaires ;
- mise à jour des droits des utilisateurs UGAP en fonction des besoins des services et paramétrage de l'espace UGAP pour les achats de fournitures de bureau par les référents ;
- mise à disposition d'un tableau récapitulatif de tous les marchés existants, permettant des achats transversaux pour l'ensemble des services.



## OBJECTIFS

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) :

- mettre en adéquation le Système d'Information (SI) de la collectivité avec les politiques départementales ;
- assurer la disponibilité du SI ;
- innover et favoriser de nouveaux usages.

La mise en adéquation du SI avec les politiques départementales

**31**

projets applicatifs conduits

**45**

sites départementaux couverts en Wifi (privé et public)

La disponibilité du SI

**9 931**

demandes d'interventions

**118**

sessions délivrées

**565**

agents formés

**10**

serveurs physiques remplacés (soit 50 serveurs virtuels renouvelés)

Innover et favoriser de nouveaux usages

**2 000**

conversations engagées avec Daisy, avec un taux de résolution de plus de 50 %

## ACTIONS PHARES

### La mise en adéquation du SI avec les politiques départementales

- mise en oeuvre des évolutions des progiciels, afin de garantir des solutions en phase avec les besoins des services, les obligations réglementaires et les contraintes techniques. Parmi les plus grosses applications, la mise en oeuvre du palier 1 de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), la gestion des subventions (pour les collectivités), le déploiement du parapheur électronique (généralisation en 2020), la publication de plus de 35 téléservices ;
- renouvellement de terminaux (fixes et mobiles) ;
- suivi des marchés Télécoms (mobilité, téléphonie fixe, Data) ;
- déploiement du Wifi sur l'ensemble des salles de réunions ;
- refonte du portail de service de la DSI (suivi des incidents et demandes de service) ;
- remplacement du traceur grand format.

### La disponibilité du SI

- suivi et maintenance des applications informatiques utilisées au sein de la collectivité ;
- mise en oeuvre du plan de renouvellement du parc matériel départemental : 374 PC renouvelés ;
- déploiement de copieurs : 19 copieurs renouvelés ;
- assistance et support utilisateur pour l'ensemble des agents de la collectivité et les collègues ;
- formation bureautique des agents de la collectivité ;
- renouvellement de la moitié du parc serveurs ;
- lancement de l'étude pour les sauvegardes Office 365, audit Oracle... ;
- opérations de maintenance régulières sur l'ensemble de l'infrastructure (réseaux et serveurs).

### Innover et favoriser de nouveaux usages

- déploiement d'un robot conversationnel (Daisy) en complément de l'assistance téléphonique informatique. Destiné à accompagner les utilisateurs sur leur usage des outils et la résolution de problème, ce robot conversationnel comprend le langage naturel et répond également aux sollicitations ;
- démarche d'évaluation de la qualité de service de la DSI (enquête de satisfaction), avec un taux de satisfaction globale de 78 % ;
- promotion de nouveaux outils collaboratifs (Teams, Sharepoint, OneDrive).



# METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

## OBJECTIFS

La Direction de la Communication (DICOM) :

- accroître la visibilité de la collectivité « partout et en tout temps », en s'adaptant aux modes de communication actuels ;
- apporter son expertise aux directions de la collectivité ;
- poursuivre les efforts en communication interne.

L'audience du site portail de la collectivité a progressé de près de 30 % cette année

**2 282**

fans sur Facebook Vosges MAG

**17 583**

visiteurs sur le site Vosges MAG

**1 315**

téléchargements de l'appli Vosges MAG

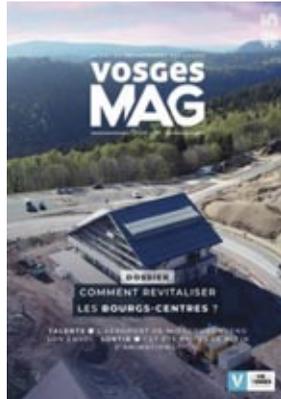
**211 710**

visiteurs sur le site Vosges.fr

## ACTIONS PHARES

### La visibilité de la collectivité

- développement du canal d'informations « Vosges MAG », par une continuité du comité d'éditorialisation animé par la DAP / DICOM, un travail de refonte graphique et éditorial du magazine papier trimestriel, une présence renforcée sur la toile avec l'ouverture d'un site internet dédié « vosgesmag.fr », l'optimisation de l'application mobile et enfin en septembre le lancement d'une page Facebook. Ces différents dispositifs permettent de diffuser à un plus large public des informations positives sur les politiques du Conseil départemental et sur les actualités du territoire ;
- recrutement d'un community manager pour l'optimisation digitale de la collectivité : regroupement sur les pages les plus visibles et plans d'actions sur des réseaux sociaux insuffisamment mobilisés ;
- mise en œuvre de campagnes de communication en Presse Quotidienne Régionale sur les politiques majeures de la collectivité, notamment l'application mobile Vosges MAG, la boutique en ligne « Je vois la Vie en Vosges », le lancement de Boss&Vous... et création des messages publicitaires.



Boutique en ligne « Je vois la Vie en Vosges »

## OBJECTIFS

La Direction de la Communication (DICOM)

## ACTIONS PHARES

### L'expertise

- accompagnement de nombreuses opérations de communication : exposition Futur Antérieur, Plan d'Actions Santé, Vosges 2030, Boss&Vous, exposition temporaire sur le site du Tétras au Col de la Schlucht, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la nappe des Grès du Trias Inférieur (SAGE GTI), Plan pollinizz, Jeu du budget (service insertion / logement), Action sociale en faveur des personnels de l'administration, les collégiades des gourmets, la cérémonie des vœux du personnel... ;
- nombre de dossiers traités :
  - 146 dossiers de créations graphiques : du flyer à la plaquette, de signalétiques, de scénographie, du dossier de presse à la création de charte graphique, de livrets... ;
  - 17 dossiers web, dont la refonte du site du tourisme et le suivi du site de la Médiathèque départementale.



### La communication interne

Plusieurs projets vont voir le jour avec le recrutement d'une nouvelle chargée de mission : un guide des nouveaux arrivants et la réorganisation de leur accueil, la création de groupes de travail inter-directions en liens étroits avec les ressources humaines et la cellule organisationnelle de la Direction Générale des Services.

## METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE, EN APPUI AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

### OBJECTIFS

La cellule organisationnelle :  
- aider à la définition de la politique stratégique de la collectivité notamment en matière RH et dimensionner les besoins RH au fonctionnement de la collectivité ;  
- accompagner les modes d'organisation internes et évaluer les impacts de changements d'organisation.

### ACTIONS PHARES

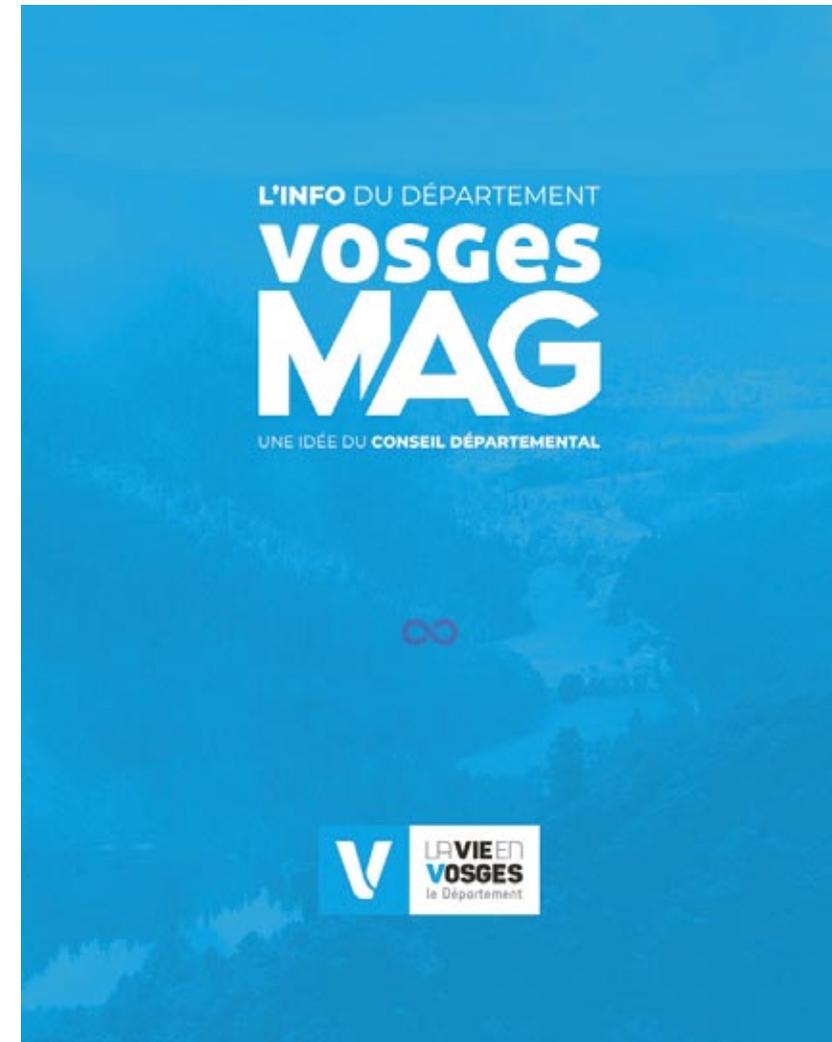
#### La politique stratégique de la collectivité

- pilotage, de manière conjointe avec la DRH, des effectifs et de la masse salariale de la collectivité, dans le cadre de l'élaboration d'un Tableau mensuel de Pilotage des Ressources Humaines (TP RH) ;
- études de postes dans le cadre du TP RH : calibrage d'équipes, projections à la suite de départs (mobilité, retraite...);
- aide à la classification de l'ensemble des métiers présents au sein de la collectivité et de leur référence, dans le cadre de la mise en place du RIFSEEP.

#### Les modes d'organisation internes

- accompagnement d'un projet d'éventuelle mutualisation du métier d'agent de maintenance, transversal à plusieurs directions ;
- dans le cadre de futurs départs, de changement de support de travail, mise en place d'une étude globale sur le fonctionnement d'un service (environnement de travail, procédures, outils, moyens humains) ;
- accompagnement de directions en cours de restructuration : analyse des besoins, des compétences, accompagnement dans la mise en place d'un nouvel organigramme ;
- accompagnement de projets transversaux de la collectivité : mise en valeur ingénierie départementale, évolution de la réglementation dans le domaine, répartition des missions ;
- accompagnement du projet de plan de recrutement des assistants familiaux ;
- accompagnement des directions dans leur organisation en relation avec le temps de travail à la DRH : périodes d'astreintes, temps de travail des sites culturels.

Téléchargez l'application !



## AUGMENTER ENCORE LA NOTORIÉTÉ DE LA MARQUE VOSGES

### AXES

### ACTIONS PHARES

Déployer la marque Vosges sur le territoire

Topito

**521 109**

internauts touchés

**915** commentaires

**598** partages

**600** mentions « J'aime »

Sortez du cadre en Lorraine résultats digitaux :

**1 152 496**

impressions

**11 799** clics

**52 603** abonnés sur la page Facebook

**12**

partenaires officiels et pérennes de la marque

**22**

produits dérivés créés : linge de maison, tabliers, bonbons... Made in Vosges, bonnets et Mugs Made in France

**1 935**

produits vendus en novembre et décembre

#### Rendre la marque plus visible

Poursuite des campagnes digitales de marketing affinitaire :

- parution dans le Top 10 sur le site web d'infodivertissement Topito ;
- campagne « Sortez du cadre en Lorraine » en lien avec le Pacte Vosges ;
- parrainage de la météo des neiges sur France TV (3 100 000 téléspectateurs exposés en moyenne 12 fois chacun et durant 13 semaines à la marque Vosges).



#### Développer l'appropriation de la marque par le territoire et les opérateurs

La marque a été reprise 209 fois sur des outils promotionnels de partenaires publics ou privés suite à un contact établi avec le Conseil départemental.

En matière de goodies, 35 000 autocollants et 100 000 bracelets tissu ont été distribués.

489 objets publicitaires ont été vendus, puis remplacés en novembre par la nouvelle gamme d'objets dérivés Made in Vosges ou Made in France.



Des négociations avec la Chambre d'Agriculture ont été engagées pour la co-marque des deux marques « Je Vois la Vie en Vosges » et « Vosges Terroir ».

#### Coconstruire la notoriété de la marque (favoriser « l'économie de la renommée »)

- recrutement d'une graphiste pour la création d'un univers spécifique à la marque ;
- ouverture d'une boutique de vente en ligne en novembre : [www.jevoislavieenvosges.com](http://www.jevoislavieenvosges.com) ;
- appel à un licencié de marque : la société Expendo ;
- délivrance de cessions d'exploitation de marque à deux entreprises vosgiennes : Garnier-Thiebaut et Clairefontaine ;
- distribution de 5 000 flyers pour la promotion de la boutique en ligne et réalisation d'un mini-clip vidéo.

### AXES

### ACTIONS PHARES

Mener une réflexion sur l'exportation de la marque hors des frontières du département

Créer ou soutenir les événementiels qui mettent en avant l'identité Vosges

**450**

participants et 35 intervenants à la soirée de l'attractivité

#### Positionner la marque Vosges au niveau du portefeuille de marques régionales

Décision de co-flocage du parrainage de la météo des neiges sur France Télévisions : Grand Est / Massif des Vosges / Je Vois la Vie en Vosges.

#### Organiser des événements identifiés « Vosges » portant les valeurs du territoire

Organisation d'une nouvelle « Soirée sur l'attractivité du territoire » à Remiremont portant sur Vosges 2030.



#### Accompagner les manifestations vosgiennes emblématiques majeures

- organisation du rassemblement des fans à Labellemontagne La Bresse avec 750 participants ;
- collaboration aux 50 ans de l'installation de Michelin dans les Vosges ;
- partenariat avec l'ODCVL ;
- flocage des gobelets du Théâtre du Peuple ;
- flocage de flammes et des bâtons de compétition des Écoles du Ski Français du Massif des Vosges ;
- diffusion de vidéos dans les salles, flocage des doudounes des bénévoles, annonces radio à l'occasion du Festival du film fantastique de Gérardmer ;
- apposition du logo « Je Vois la Vie en Vosges » sur l'équipement des sportifs de l'épreuve XL et des bénévoles du Triathlon de Gérardmer et du Trail de Saint-Nabord ;
- marquage ombrelle « Je Vois la Vie en Vosges » de la nouvelle marque « Les Vosges secrètes » portée par la Communauté de communes des Vosges Méridionales ;
- collaboration avec les centres-bourgs ;
- création d'un logo commun avec la Commune de Vagney ;
- partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) au travers de la création d'un autocollant spécifique ;
- partenariat avec les campagnes de prévention de la Gendarmerie Nationale.

**13**

actions partenariales contractualisées (9 en 2018)

## DONNER À TOUS LES JEUNES VOSGIENS LES ATOUTS POUR CONSTRUIRE LEUR AVENIR DANS LE DÉPARTEMENT

### AXES

### ACTIONS PHARES

Favoriser une offre de formation d'enseignement supérieur sur le territoire, en cohérence avec les activités économiques de ce dernier

Aides aux associations étudiantes  
**12570 €**

#### Soutien financier accordé à des associations étudiantes

- Association des Jeunes TEchnico-Commerciaux (AJTEC) ;
- Les Négociales ;
- Le Pôle d'Enseignement Supérieur d'Épinal ;
- Association Gestion des Services Universitaires (AGSU) ;
- Institut Jean LAMOUR.

Soutien financier accordé à L'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB), pour un montant de 300 000 € en investissement et 45 000 € en fonctionnement.

Valorisation de l'offre de formation du territoire via la plateforme Boss&Vous.

Proposer un service d'accompagnement auprès des jeunes pour leur recherche de stage qualifiant dans les Vosges

Nombre d'inscriptions au 31 décembre

**94**  
étudiants

**211**

jeunes demandeurs d'emploi

#### Faciliter la mise en relation entre les entreprises et les jeunes en matière d'offre de stage

- déploiement de la plateforme Boss&Vous, le 5 décembre, outil numérique associé à une gestion humaine ;
- mise à disposition de l'outil aux jeunes vosgiens ;
- accompagnement adapté en fonction des besoins des candidats, des entreprises et des partenaires.



La plateforme Boss&Vous présentée aux Ambassadeurs des Vosges

### AXES

### ACTIONS PHARES

#### Développer une politique marketing ciblée « Jeunes »

Participation à des événements liés à l'emploi, à la formation et à l'attractivité du territoire :

- Rencontres Étudiants-Entreprises avec l'AGSU ;
- Festival des Métiers et de l'Orientation ;
- Nuit de l'Orientation ;
- Journée de l'Étudiant ;
- Match pour l'Emploi Épinal / Saint-Dié-des-Vosges ;
- Mi-plénière et plénière des « Ambassadeurs des Vosges » ;
- Soirée prestige du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) ;
- Rencontre annuelle clubs et réseaux d'entreprises.

Présentation et accompagnement à l'inscription sur la plateforme Boss&Vous, au sein d'établissements d'enseignement supérieur et d'acteurs « Jeunesse ».

Faciliter l'accès des jeunes au premier emploi, y compris par un accompagnement à la reprise d'entreprise

#### Conforter le dispositif « Prêts à Bosser »

Le dispositif, composé d'une équipe de 9 coaches en insertion professionnelle, a accueilli 725 personnes. 577 d'entre eux ont bénéficié d'un coaching personnalisé sur le territoire vosgien.

- 74 ateliers collectifs réalisés : techniques de recherche d'emploi, simulation d'entretien d'embauche, remise à niveau informatique, dépassement de soi et accompagnement à l'inscription sur la plateforme Boss&Vous ;
- 225 personnes ont effectué une période de mise en situation en milieu professionnel ;
- 47 % de sorties du dispositif pour emploi et 15 % pour formation.

## RÉINDUSTRIALISER LE DÉPARTEMENT

GARANTIR LA SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE  
EN AGISSANT DE MANIÈRE PRIORITAIRE AUPRÈS DES TPE / PME  
ET DES FILIÈRES EMBLÉMATIQUES

### AXES

### ACTIONS PHARES

Coordonner l'offre économique du territoire par le recensement, la qualification, la promotion, l'entretien et l'aménagement des zones d'activités

19

consultations

14

offres tarifaires en direct aux prospects

10

propositions d'implantation dans le cadre de la prospection Business France

Intégrer l'aéroport Épinal / Mirecourt dans une véritable stratégie régionale

5 889

mouvements

(atterrissages / décollages), dont 70 mouvements commerciaux, soit + 32,30 % par rapport à 2018

23 095

passagers transportés, soit + 19,34 % par rapport à 2018

#### Favoriser et faciliter l'implantation de projets sur le département

La cellule économie accompagne les investisseurs dans leur recherche foncière en réalisant en amont une analyse du projet proposé par le prospect. Il s'agit de s'assurer que le projet correspond aux critères de sélectivité en terme d'activité, de développement envisagé, de recrutements prévus... À l'issue de cette première étape, une proposition de parcelle est faite à l'investisseur, eu égard à son besoin en terme de surface, de réseaux... Après accord sur l'offre foncière, une offre tarifaire est proposée.

La cellule économie travaille aussi à l'implantation d'entreprises étrangères sur le territoire vosgien, en répondant à des demandes d'implantation d'entreprises en Grand Est. L'offre comprend la présentation des zones d'activités Cap Vosges, ainsi que la dynamique des filières industrielles vosgiennes.

#### Entretien et commercialiser des parcs d'activités Cap Vosges

La cellule économie participe, en lien avec la Direction des Routes et du Patrimoine, à la qualification et à l'aménagement des 4 zones d'activités Cap Vosges du département : Damblain, Remomeix, Châtenois et Mirecourt-Juvaincourt.

#### Déterminer la finalité du site d'ici fin 2019 puis sa pérennité

La plateforme d'Épinal / Mirecourt va être renforcée et pérennisée grâce aux trois projets suivants :

- la création d'une société de stockage, de maintenance et de démantèlement d'aéronefs ;
- la création d'un circuit automobiles et d'un hôtel sur l'emprise ;
- l'intégration de l'aéroport dans la définition et la mise en oeuvre d'une stratégie de développement coordonnée des plateformes aéroportuaires à l'échelle régionale.

### AXES

### ACTIONS PHARES

Soutenir l'investissement immobilier des entreprises

112

lettres d'intention sur l'aide à l'immobilier d'entreprise

3

pour les investissements en matériel aux industries agro-alimentaires

10

aux entreprises de la filière bois

Développer l'attractivité des Vosges

12

dossiers d'aide aux associations à vocation économique

2

dossiers d'aide aux organismes relais de l'action économique

2

dossiers d'aide aux organismes de recherche et développement

12

dossiers accompagnés dans le cadre du C2IME

140

entreprises dans le réseau « Ambassadeurs des Vosges »

#### Partenariat d'aide à l'investissement des entreprises

Le Conseil départemental a contractualisé avec les 11 EPCI du département sur l'aide à l'immobilier d'entreprise et avec la Région Grand Est sur un partenariat économique visant à soutenir les entreprises des filières agro-alimentaires et bois, qui s'engagent dans des projets d'investissement en matériel de production.



#### Soutenir les organismes relais de l'action économique

La cellule économie gère le dispositif d'aide aux associations à vocation économique et le dispositif d'aide aux organismes relais de l'action économique dans le but d'accompagner les filières.

#### Soutenir l'innovation et encourager la recherche et le développement

Les enjeux du développement du territoire passent par l'innovation et le soutien des structures départementales de recherche et développement, et par la contribution aux actions du C2IME (accélérateur régional de projets industriels favorisant le rapprochement avec les organismes de recherche du territoire lorrain).

#### Animer le réseau « Ambassadeurs des Vosges »

- 8 événementiels organisés par le réseau « Ambassadeurs des Vosges » : matinales, séminaires, plénières ;
- 29 rendez-vous individuels en entreprise ;
- participation à des événements partenaires (ÉcoPlaine, FACE Vosges, Clubs CCI).

## FIDÉLISER LES CLIENTÈLES TOURISTIQUES DE NOTRE TERRITOIRE

### AXES

Soutenir et aider  
à structurer une offre  
touristique de qualité

42

dossiers de porteurs de projets  
(privés / particuliers)

462 900 €

d'aides allouées  
pour 5 400 000 € investis

1

collectivité accompagnée  
dans le cadre du plan  
départemental taxe de séjour

217 534 €

de taxe de séjour  
additionnelle perçue

8

centres de vacances éligibles  
au Plan d'aide aux départs

4

centres de vacances bénéficiaires  
d'une subvention et 14 285 €  
d'aides allouées sur ce dispositif

### ACTIONS PHARES

#### Apporter une aide financière et d'ingénierie à la qualification des projets

- édition d'un cahier de style « Vosges » : conçu sous la forme d'un livret, cet outil permet aux porteurs de projets touristiques d'obtenir une multitude de conseils en matière d'aménagements et de décoration. Pour compléter les conseils, 17 porteurs de projets ont pu bénéficier de la visite d'experts en architecture ou en marketing touristique, afin de les orienter au mieux dans la réalisation de leur projet ;
- 3<sup>e</sup> édition du dispositif d'aide aux départs en centres de vacances dans les Vosges pour les écoles vosgiennes.



### AXES

12  
jours de formations-actions  
avec 63 acteurs du tourisme

1 787

abonnés à la page  
Facebook@Vosges tourisme pro

Assises du tourisme

160

personnes présentes  
et 40 exposants  
à la bourse d'échanges

240

personnes accueillies  
en formation  
à la Maison de la Montagne  
du Massif des Vosges

### ACTIONS PHARES

#### Aider à la professionnalisation des acteurs

- 8 formations-actions dispensées pour les acteurs du tourisme sur diverses thématiques : rédiger un communiqué de presse, animer des réseaux sociaux (niveau débutant), construire une offre de produits touristiques « nature », construire et organiser un évènement de A à Z, développer la clientèle vélo / cyclotourisme, concevoir des produits porteurs de sens et d'expérience, créer / innover ou améliorer de nouveaux services pour l'accueil vélo et valoriser son hébergement grâce au home staging ;
- observation du réseau des offices de tourisme : photographie du réseau des 13 offices de tourisme vosgiens, dans les domaines des ressources humaines, du budget, du web... ;
- organisation et pilotage de réunions avec les directeurs des offices de tourisme des Vosges ;
- animation du site [tourismepro.vosges.fr](http://tourismepro.vosges.fr) et de la communauté professionnelle sur Facebook@Vosges tourisme pro ;
- 2<sup>e</sup> édition des Assises du tourisme des Vosges, le 3 juin à la Rotonde de Capavenir Vosges, sur le thème central de l'expérience client, couplé à la bourse d'échanges de documentations touristiques, évènement central qui permet aux acteurs du tourisme de préparer au mieux leur saison estivale ;
- Maison de la Montagne du Massif des Vosges : accueil de nouveaux organismes de formation permettant de développer et diversifier l'offre (Cuisine Mode d'Emploi(s) pour la formation de commis de cuisine et le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives de Nancy pour le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport « Activités Physiques pour Tous »).

## FIDÉLISER LES CLIENTÈLES TOURISTIQUES DE NOTRE TERRITOIRE

### AXES

Orienter l'offre « Vosges » vers la clientèle cible « Nature et famille »

12

territoires accompagnés dans la filière Massif des Vosges en famille

16

territoires nordiques accompagnés à l'échelle du Massif des Vosges

### ACTIONS PHARES

#### Conforter le tourisme hivernal

Stratégie touristique du Massif des Vosges / Pacte Régional « Les Vosges » :

- suivi du Contrat de destination du Massif des Vosges et de la nouvelle stratégie du Massif ;
- mise en route des Pactes de destination régionaux, notamment le Pacte Régional « Les Vosges » autour d'une campagne de notoriété sur les marchés français et belges (campagnes TV et web) en lien avec la DICOM.

Massif des Vosges en famille :

- animation du réseau : formation des 9 référents famille à l'animation de leurs réseaux de partenaires et prestataires (2 journées techniques référents, organisation d'un éducteur dans l'Yonne...);

- inscryption du positionnement famille : création d'une signalétique personnalisée Rose & Louis pour baliser les itinéraires créés, création d'un set de table promotionnel de la destination, production de 9 passe-tête à trous, initiation d'ateliers de cuisine typiques Massif des Vosges pour les enfants avec des chefs locaux ;

- valorisation des productions : mise en production en réel et localement du jeu de l'oie Rose & Louis, création / mise à jour et harmonisation de 21 circuits poussette, mise en marketing sur le web ;

- intégration de 2 champs de neige présents sur le périmètre actuel ;

- ouverture du dispositif à 3 nouveaux territoires.



Filière nordique :

- élaboration à l'échelle du Massif des Vosges d'une carte touristique des activités hivernales (nordique et alpin) et de 6 plans pockets des activités nordiques harmonisés ;
- étude à la mise en réseau des outils de commercialisation des activités nordiques sur le Massif.

### AXES

72  
bénéficiaires du label Accueil vélo

### ACTIONS PHARES

#### Construire et organiser les filières de tourisme nature

- validation du Schéma départemental cyclable « Vosges, terre de vélo » dans lequel l'ambition du territoire sur la politique vélo s'articule autour de 4 grandes actions : structurer et aménager, promouvoir et communiquer, observer et évaluer la fréquentation des itinéraires et circuits existants, accompagner le développement du vélo à assistance électrique ;
- sortie des 2 cartes vélo « loisirs » et « sport » sur la même identité graphique ;
- finalisation du balisage des itinéraires vélo « famille » et « patrimoine » sur l'ensemble des circuits du territoire départemental ;
- organisation des « Folles journées du vélo » entre Épinal et Jarménil et entre Neufchâteau et Coussey en septembre : fermeture à la circulation de la route départementale pour la laisser libre aux vélos, rollers, piétons, personnes à mobilité réduite et animations le long des parcours ;
- animation du groupe de travail « services-observatoire » du Comité d'itinéraires La Voie bleue, Moselle-Saône à vélo sur tout le parcours ;
- participation au consortium international « La Meuse à vélo » aux côtés de la Communauté de communes de l'Ouest vosgien.



## FIDÉLISER LES CLIENTÈLES TOURISTIQUES DE NOTRE TERRITOIRE

### AXES

Orienter l'offre « Vosges »  
vers la clientèle cible  
« Nature et famille »

55

partenaires  
FORÊT l'Effet Vosges

6

plantes  
et fruits valorisés

12

produits cosmétiques  
issus du programme R&D  
en cours de fabrication

### ACTIONS PHARES

#### Promouvoir la filière du tourisme bien-être et du thermalisme

Marque FORÊT l'Effet Vosges :

- arrêt de la gamme alimentaire FORÊT l'Effet Vosges dans le cadre du rapprochement entre Vosges terroir et Je Vois la Vie en Vosges et recentrage de la marque autour du bien-être et du ressourcement par la forêt ;
- remobilisation des partenaires de la marque, dont 100 % souhaitent continuer aux côtés du Conseil départemental ;
- finalisation du programme de Recherche et Développement (R&D) engagé en 2018 avec les Laboratoires Phytodia : 11 plantes et fruits du Massif des Vosges ont été analysés et 6 ingrédients actifs ont pu être mis en avant, possédant des activités biologiques valorisables en cosmétique. La sortie de la nouvelle gamme est prévue pour 2020 ;
- nouvelle charte graphique de la marque afin de correspondre aux nouveaux enjeux de la marque sur le bien-être, qui se déclinera dorénavant avec l'orthographe FORÊT l'Effet Vosges.

Organisation, coordination et participation au salon des Thermalies en janvier avec les stations thermales de Vittel, Contrexéville et Plombières-les-Bains.



### AXES

15 045  
visiteurs accueillis à l'espace  
d'information touristique

113

jours d'ouverture  
de l'espace d'accueil

9

prêteurs d'objets  
ou d'œuvre

7

marchés du terroir

### ACTIONS PHARES

#### Accompagner le développement du tourisme culturel et gastronomique

Col de la Schlucht :

- avril à décembre : recherches, étude et mise en œuvre du Centre d'Interprétation de La Schlucht (recrutement d'une muséographe, coordination entre muséographe et architectes, présentation du projet muséal aux partenaires extérieurs et en interne, calage du projet muséal...);
- ouverture estivale le 3 juillet en présence des partenaires institutionnels et des services, avec inauguration d'une exposition temporaire créée par la DICOM ;
- requalification des sentiers au Col de La Schlucht (départs et itinéraires) en partenariat avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PnrBV), la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et le Club Vosgien ;
- organisation des marchés d'été des producteurs en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Vosges (entre juillet et septembre) ;
- pôle accueil organisé par le PnrBV de juillet à septembre.

Suivi des projets portés sur le territoire : Musée du bois à Saulxures-sur-Moselotte, Route Stanislas initiée par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, nouveau centre d'interprétation de Domremy-la-Pucelle avec la Direction de la Culture, du sport et de la Jeunesse.



## PRIVILÉGIER L'INSTALLATION DES NOUVEAUX EXPLOITANTS, LA DIVERSIFICATION AGRICOLE ET LA GESTION ÉCONOMIQUE ET DURABLE DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE

### AXES

### ACTIONS PHARES

Proposer un partenariat avec les organisations agricoles favorisant l'installation, le maintien et le développement des exploitations

monpanierlocal.vosges.fr  
développement de la  
**version 2**  
du site web

Alimentation et circuits courts  
Agrilocal  
**69**  
acheteurs,  
dont 33 collèges,  
8 lycées,  
3 communes, 3 EHPAD...  
et 140 producteurs inscrits

**160 000 €**  
de commandes  
pour 35 tonnes de produits

Récolte de l'Arnica  
**1,7 tonnes**  
de plantes entières

**67 kg**  
de capitules

#### Favoriser l'accompagnement des exploitations

- Soutien à la diversification, directement aux exploitations : 30 dossiers votés pour 170 907 € ;
- Soutien au coût de la certification Agriculture biologique : 224 dossiers votés pour 44 915 €.
- Aménagement foncier :
  - 9 opérations d'aménagement foncier en cours pour 255 000 € ;
  - 1 nouvelle opération engagée sur la Commune de Tranqueville-Graux ;
  - 2 associations foncières subventionnées pour 170 000 € ;
  - 10 instructions de dossiers de divisions de parcelles.
- Aide aux associations à vocation agricole : 8 dossiers pour un montant de 9 500 € ;
- Race bovine vosgienne : 44 éleveurs aidés pour 15 000 € ;
- Convention avec la Chambre d'Agriculture des Vosges : 86 000 € ;
- Soutien aux exploitants fragilisés : 30 000 € ;
- Convention avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques : 7 000 € ;
- Mécanisation en zone de montagne : 2 exploitations aidées pour 12 000 € ;
- Optimisation des digestats issus de la méthanisation : 14 exploitations aidées pour 30 000 € ;
- Aide exceptionnelle à l'approvisionnement en fourrage : 706 exploitants aidés pour 600 000 €.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire :
  - 5 établissements scolaires accompagnés à la rentrée 2019-2020 dans la lutte contre le gaspillage alimentaire : collèges de Charmes, Liffol-le-Grand, Senones et Golbey et école d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes.
- Arnica :
  - l'expérimentation de réimplantation de l'Arnica sur le territoire vosgien se poursuit ;
  - 500 plants sur 50 m<sup>2</sup> à Xonrupt et à Gérardmer.



### AXES

### ACTIONS PHARES

Soutenir l'investissement et favoriser la diversification agricole

#### Soutenir l'installation agricole

45 dossiers ont été votés pour un montant d'aides de 438 017 €.

Maintenir une politique sanitaire active

#### Maintenir un service de diagnostic en santé animale performant

Le Conseil départemental a versé une subvention d'équilibre d'un montant de 215 500 € au Laboratoire Départemental Vétérinaire et Alimentaire (LDVA), chargé notamment d'aider les éleveurs vosgiens à éradiquer la Diarrhée Virale Bovine (BVD), par le financement d'analyses permettant une gestion sanitaire préventive et de participer financièrement et techniquement aux études sur les zoonoses menées par l'Entente de Lutte Interdépartementale contre les Zoonoses (ELIZ).

**171 500**  
analyses réalisées  
sur l'ensemble  
du cheptel vosgien

**1 087**  
éleveurs aidés

**6 300 €**  
d'aides pour lutter  
contre les zoonoses  
(dont 3 400 € pour des études  
sur la maladie de Lyme)

Gérer la ressource forestière

#### Mobiliser la ressource

98 dossiers d'aides au regroupement foncier forestier ont été instruits pour un montant de 40 000 €.

## RENDRE ACCESSIBLES LE SPORT ET LA CULTURE AU PLUS GRAND NOMBRE

## AXES

## ACTIONS PHARES

### Poursuivre l'action départementale auprès du public le plus large

dans le cadre de  
« Rencontre avec... »,

**63**

bibliothèques ont proposé  
244 animations

« Chacun son court » a fédéré

**11**

bibliothèques, avec 39 projections  
pour 883 personnes

### Fréquentation des sites

Grand

**18 565**

Domremy

**20 543**

MUDAAC

**21 624**

### Expositions et animations

**4 502**

visiteurs (hors scolaires)

**97**

animations,  
dont 67 visites guidées

### Développer des animations culturelles

Une nouvelle édition de « Rencontre avec... » (octobre - novembre) sur la thématique de la Forêt a été proposée à plus de la moitié des bibliothèques. « Chacun son court », festival des médiathèques en septembre, a invité les bibliothèques qui disposent du service de la Mallette numérique, à présenter des programmations de films courts pour adultes et enfants, sur petits (à domicile) et grands écrans (projections publiques dans les bibliothèques). Des animations ont été proposées directement au public par le service de la Médiathèque départementale dans le cadre de la manifestation « Machin-machine », autour du codage et des robots (nouveaux outils d'animation).



De nombreuses actions ont été menées en direction du public sur les sites culturels du Département :

- le 19 janvier : La nuit de la lecture au MUDAAC ;
- le 18 mai : Une nuit pour tout voir ! à Domremy ;
- les 23 mai, 27 juin, 20 juillet, 10 août et 1<sup>er</sup> décembre : visites guidées pique-niques nocturnes, en famille au MUDAAC ;
- les 15 et 16 juin : Rues et Compagnies au MUDAAC et Reconstitutions historiques « Plongez dans le monde des Gallo-Romains » à Grand ;

## AXES

## ACTIONS PHARES

- les 8 juillet et 5 août : ciné plein air au MUDAAC ;
- le 19 juillet : spectacle vivant « Le bal des anges » à Grand ;
- le 4 août : spectacle vivant « Les arts du cirque » à Grand ;
- les 17 et 18 août : reconstitutions historiques « Do.re.mi fête la musique médiévale » à Domremy ;
- le 28 juillet : dimanche en famille « Qui es-tu Jehanne ? » ;
- les 21 et 22 septembre : Les journées européennes du patrimoine au MUDAAC, à Grand et à Domremy ;
- le 11 octobre : Les larmes du rire au MUDAAC ;
- le 25 octobre : Cluedo Géant pour Halloween au MUDAAC ;
- le 14 décembre : visites nocturnes et spectacle pour le dernier week-end d'ouverture du MUDDAC ;
- le 19 décembre : Escape game au MUDAAC.



Dans le cadre de « Machin-machine » et de l'exposition « Les outils et nous », présentée aux Archives départementales du 15 septembre 2018 au 15 mars 2019, une animation intergénérationnelle a réuni des élèves de la Maison Familiale Rurale de Hadol et des résidents de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) Saint-Joseph de Ville-sur-Illon. Au terme d'un travail de 3 mois, ponctué de 5 ateliers créatifs, ils ont imaginé des objets décalés, inspirés du surréalisme, qui ont été exposés aux Archives départementales du 18 février au 15 mars, sous le titre « Outils détournés / Regards croisés ». L'exposition « Qu'est-ce-qu'on mange ? » et ses animations ont attiré un public diversifié, dont plusieurs groupes issus de centres sociaux.

# RENDRE ACCESSIBLES LE SPORT ET LA CULTURE AU PLUS GRAND NOMBRE

## AXES

## ACTIONS PHARES

8

projets innovants  
soutenus pour 21 500 €

### Favoriser les enseignements, les pratiques et l'éducation artistiques

Le Conseil départemental a adopté son nouveau Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques, visant deux ambitions :

- favoriser le développement et la qualité de l'offre pédagogique et artistique des enseignements et pratiques artistiques ;
- optimiser l'organisation des enseignements et pratiques artistiques sur le territoire et encourager les coopérations.

Dans ce cadre, il accompagne les structures d'enseignement et de pratique artistiques en soutenant l'innovation pédagogique via le dispositif soutien aux projets innovants et en leur faisant bénéficier, à titre gratuit, des instruments de musique du Parc départemental. Le Conseil départemental est aussi partenaire de l'Éducation nationale et de la Direction régionale de la culture dans le cadre de la Charte départementale pour le développement des pratiques vocales et chorales.

### Favoriser le développement des usages numériques pour la culture et le sport

De nouvelles communes ont signé un partenariat pour bénéficier du service de la Mallette numérique. Des démonstrations, actions de médiations et formations ont été mises en place pour les salariés et bénévoles des bibliothèques autour du numérique et plus particulièrement pour accompagner le déploiement de la Mallette numérique. Ces actions ont eu lieu sur le territoire ou dans les locaux du Conseil départemental par petits groupes.

L'application mobile « Places des Vosges », qui propose au grand public une présentation géolocalisée des lieux d'intérêt historique et patrimonial dans le département, a été mise en ligne.

Le portail de service dématérialisé pour l'ensemble des demandes de subventions sport et culture a été déployé.



Places des Vosges, annonce publicitaire

20

actions de médiation  
et de formation sur le numérique  
touchant 41 personnes

1234

inscrits à la Mallette numérique

282 téléchargements de

l'application « Places des Vosges »

103 522 visiteurs sur

le site Internet archives.vosges.fr,  
dont 81 499 pour la base  
généalogique en ligne

92% des demandes

de subventions sportives  
ont transité via le guichet citoyen

## AXES

## ACTIONS PHARES

4

lauréats  
du Prix Vosegus

6

documentaires,  
1 long métrage documentaire,  
3 courts métrages,  
soutenus par le Département

### Promouvoir les projets culturels dans le département

Le Département a organisé sa 3<sup>e</sup> cérémonie de remise du Prix Vosegus, afin de promouvoir la culture vosgienne, ses acteurs et ses initiatives innovantes. Il a aussi poursuivi son soutien à l'accueil de tournages dans les Vosges.



Tournage de Beauty Boys - Yukunkun Production

Fréquentation  
centres sociaux

51

enfants

anniversaires  
au MUDAAC

161

enfants

ateliers HTS

857

enfants

actions culturelles

501

enfants

### Faciliter l'accès à la culture et au sport pour les jeunes

Les 3 sites culturels ont continué à développer des actions de médiation envers le jeune public :



Pâques au MUDAAC

- centres sociaux au MUDAAC ;
- projet « C'est mon patrimoine » ;
- anniversaires au MUDAAC ;
- ateliers hors temps scolaire (HTS) sur les 3 sites ;
- actions culturelles pour le jeune public : Pâques, Halloween, Saint-Nicolas au MUDAAC.

13 classes ont effectué des recherches documentaires sur 11 communes et élaboré les panneaux de l'exposition du Service éducatif intitulée « Moulins et machines au fil de l'eau ».

Le jeune public, hors scolaires, a été accueilli pour des ateliers pédagogiques et artistiques, autour des expositions.

Les liens entre les comités sportifs départementaux et le sport scolaire ont également été renforcés et le Département a poursuivi le déploiement de la carte ZAP+88.



Exposition Moulins et Machines au fil de l'eau

1 060 élèves accueillis  
dans le cadre du Service éducatif

55% des comités inscrivent  
dans leur contrat d'objectifs  
avec le Département des actions de  
cohésion avec le sport scolaire

13 781 titulaires de la carte ZAP+88

# RENDRE ACCESSIBLES LE SPORT ET LA CULTURE AU PLUS GRAND NOMBRE

## AXES

## ACTIONS PHARES

13

championnats organisés dans les Vosges (+ 30 % par rapport à 2018)

68

titres nationaux et / ou podiums internationaux pour des athlètes vosgiens

### Promouvoir la vocation sportive du département

- accompagnement des clubs et comités sportifs dans leur candidature auprès de leurs fédérations de rattachement, lors de l'organisation d'un championnat national ou international ;
- organisation de la 28<sup>e</sup> cérémonie du Mérite Sportif avec l'introduction d'une nouveauté qui a consisté à recenser de manière exhaustive l'ensemble des champions de France et des podiums internationaux que compte le département, afin de mettre en lumière le nombre important de champions vosgiens, à tous les âges de la pratique et dans une grande diversité de disciplines.



Cérémonie du Mérite Sportif

### Faire du sport un vecteur de cohésion sociale

Consolidation des relations partenariales avec les clubs sportifs identifiés par un appel à projets « cohésion sociale et citoyenneté » comme développant un projet structurant de cohésion sociale dans leur projet associatif.

Taux de transformation de l'appel à projets en conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens

92%

## AXES

## ACTIONS PHARES

Accompagner les acteurs locaux dans le développement d'une offre culturelle et sportive équilibrée

40

collectivités accompagnées par la Médiathèque départementale et 134 bibliothèques publiques vosgiennes desservies

80 668

documents prêtés

21

formations et 1 journée départementale réunissant 127 bibliothécaires salariés et bénévoles

### Assurer un rôle de conseil auprès des bibliothèques / médiathèques et mettre à leur disposition des ressources

Le service de la Médiathèque départementale accompagne les territoires dans leurs projets de construction / réhabilitation de bibliothèques (aide à la définition des besoins, au suivi de chaque étape du projet, au recrutement des équipes, à la mise en réseau des bibliothèques...). Il conseille les bibliothécaires bénévoles et salariés du territoire sur le fonctionnement et l'animation de ces lieux de vie (aide pour le désherbage des collections, le réaménagement et la modernisation des espaces et des services, la formation des équipes...). Plusieurs projets de médiathèques sont en cours de réalisation à Saint-Dié-des-Vosges, Chaumousey, Arches et Xertigny ; d'autres projets sont en réflexion. Les réunions de médiation se sont poursuivies sur le territoire pour présenter les ressources numériques dans le cadre du partenariat (communes, EPCI et Conseil départemental) autour de la plateforme de la Mallette numérique et des formations spécifiques ont été mises en place.

Afin de poursuivre la professionnalisation des bibliothécaires vosgiens, le service a déployé un nouveau programme de formations à destination des bénévoles et des salariés. Des réunions sur les territoires ont permis des échanges autour des thématiques telles que « Le jeu en bibliothèque » et « La nuit de la lecture ».

74

structures soutenues pour 550 580 €

### Développer un partenariat culturel avec les territoires

Le Conseil départemental accompagne financièrement, techniquement et en matière d'ingénierie les partenaires culturels du territoire au travers de deux axes : l'irrigation du territoire et le soutien à la création et à la diffusion.

43

associations sportives accompagnées par le CDOS

### Aider à la structuration de l'offre sportive

Accompagnement du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) dans la mise en œuvre d'une offre de service départementale à destination des clubs et de leurs dirigeants (montage de dossiers de subventions, conseils juridiques...).

## RENDRE ACCESSIBLES LE SPORT ET LA CULTURE AU PLUS GRAND NOMBRE

### AXES

Travailler à la valorisation des sites culturels et patrimoniaux du territoire avec une priorité donnée à ceux qui ont un intérêt départemental

**446 ml**

d'archives papier collectés

**8 879**

visiteurs pour l'exposition  
« Futur Antérieur »

### ACTIONS PHARES

#### Assurer la conservation du patrimoine écrit vosgien

Poursuite de versements d'archives publiques et des collectes d'archives privées sur support papier.

#### Assurer la conservation du patrimoine des sites culturels départementaux et le valoriser

Plusieurs expositions et expositions-dossiers ont été organisées au MUDAAC pour des publics variés :

- « César et les Nouveaux Réalistes », exposition-dossier proposée du 16 mars au 20 décembre ;
- « Rosinski fantastique, de Jules Verne à Thorgal », exposition organisée dans le cadre des Imaginales, du 23 mai au 30 juin, en partenariat avec la ville d'Épinal ;
- « Futur Antérieur, trésors archéologiques du XXI<sup>e</sup> siècle », exposition présentée du 13 septembre au 31 janvier 2020 ;
- « Les fouilles du déjeuner sous l'herbe de Daniel Spoerri », exposition présentée du 13 septembre au 31 janvier 2020.

D'autres actions ont également été menées :

- la restauration d'objets d'art et de collections archéologiques du MUDAAC et du site de Grand ;
- la poursuite de la restructuration des réserves du MUDAAC et du site de Grand ;
- le versement des 33 incontournables du MUDAAC et des œuvres exposées dans le parcours beaux-arts sur la base Joconde / Pop, soit 203 notices ;
- l'intégration des 33 incontournables sur le site Musées Grand Est ;
- la mise en ligne des collections du site de Grand présentées en salle.

### AXES

Décliner la politique et la stratégie de la collectivité en matière de sport et de culture sous la forme de schémas opérationnels

### ACTIONS PHARES

#### Instaurer et conforter l'élaboration des schémas départementaux

Cette année a été consacrée à la mise en œuvre des premières actions prévues dans le cadre du Schéma départemental du sport, d'une part et du Schéma départemental de la culture, d'autre part.

Le Département a également conçu et adopté son nouveau Schéma Départemental des Enseignements et des pratiques Artistiques (SDEA).



## GÉNÉRALISER LES USAGES DU NUMÉRIQUE POUR FACILITER LE LIEN AVEC LES VOSGIENS

### AXES

S'appuyer sur l'offre déjà présente sur le territoire

**276**

collectivités vosgiennes adhérentes à la plateforme SPL Xdemat., soit une augmentation de plus de 110 % par rapport à 2018

Simplifier la relation de l'utilisateur à notre collectivité

**35**

téléservices déployés

plus de

**2 000**

demandes en lignes

**3 000**

comptes (tous profils confondus)

### ACTIONS PHARES

#### Accompagner les collectivités dans une démarche de dématérialisation de leurs actes et services

- actions de promotion et d'accompagnement des collectivités dans l'intégration de la dématérialisation au sein de leur fonctionnement interne et de leur relation externe ;
- le Département a été récompensé par un Prix Territoria d'argent dans la rubrique transformation numérique avec son guichet citoyen multi-collectivités.

#### Mettre en oeuvre une solution de Gestion de la Relation Citoyen (GRC)

La modernisation de la relation usager se poursuit avec le déploiement de plus de 35 téléservices, adossé à une véritable démarche de transformation de la collectivité dans le suivi des demandes.



### AXES

## GARANTIR UN MAILLAGE TERRITORIAL DES COLLÈGES POUR UNE OFFRE ÉDUCATIVE ÉQUILIBRÉE

Définir le réseau des collèges dans le cadre d'une réflexion sur la carte scolaire en tenant compte des problématiques d'aménagement

Évolution des effectifs du 1<sup>er</sup> degré :

**-2,7%**

Effectifs collèges année scolaire 2019-2020 :

**17 026**

élèves (public + privé)

### ACTIONS PHARES

#### Établir un plan collèges pour les 10 ans à venir en adéquation avec l'évolution démographique

Dans un contexte démographique orienté défavorablement, la définition du réseau des collèges et sa problématique corollaire d'aménagement du territoire revêtent une acuité toute particulière. La rationalisation du maillage territorial doit s'envisager en partenariat avec tous les acteurs concernés. Le Conseil départemental s'est par ailleurs positionné auprès du Rectorat dans le cadre de la démarche de création d'internats d'excellence.



#### Redéfinir les modalités de financement des Centres d'Information et d'Orientation (CIO) pour maintenir le maillage territorial en lien avec l'Éducation Nationale

Le maillage territorial est préservé, grâce à la mise en place du Point Accueil au sein du collège Charlet de Remiremont.

## GARANTIR UN MAILLAGE TERRITORIAL DES COLLÈGES POUR UNE OFFRE ÉDUCATIVE ÉQUILIBRÉE

### AXES

Doter les collèges de demain des conditions optimales d'enseignement (équipement, nouvelles technologies, ouverture des établissements sur l'extérieur, fonctionnement) en assurant une équité et une offre éducative équilibrée

**30**

collèges fibrés et activés sur 36

**974**

PC renouvelés

**275**

VidéoProjecteurs Interactifs (VPI) installés

**17**

classes mobiles supplémentaires

**17**

copieurs fournis aux collèges volontaires

l'achat direct représente

**90%**

de l'équipement des collèges

plus de

**356 000 €**

consacrés au rééquipement du collège de Capavenir (dont 1 211 chaises et 624 tables)

### ACTIONS PHARES

#### Déployer le numérique dans les collèges publics

3<sup>e</sup> année du plan numérique collège, avec le raccordement de l'ensemble des collèges vosgiens en fibre optique et la reprise en gestion des établissements par les équipes informatiques du Département. Le nombre d'élèves par tablette se rapproche de la cible (1 tablette pour 2 élèves) avec un taux de 3,17.



Deployment des tablettes numériques dans les collèges

#### Assurer l'équipement des collèges publics

L'expérimentation d'achat direct auprès de l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) est désormais étendue à toutes les catégories d'équipements. Cette politique s'accompagne de la mise en place de référentiels pour favoriser l'harmonisation. La Direction de l'Éducation (DE) a assuré la mise en œuvre et le suivi du chantier spécifique de l'équipement mobilier du collège de Capavenir dans le cadre de la reconstruction de l'établissement.



Acquisition d'équipements sportifs pour les collégiens

### AXES

### ACTIONS PHARES

**+36%**

de projets dans les collèges

**+73%**

d'élèves concernés dans les écoles

#### Favoriser la réalisation d'actions éducatives dans les collèges et les écoles

Il est constaté un accroissement des projets éducatifs des collèges, qui confirme l'ouverture des établissements sur leur environnement. La signature d'une convention cadre pour une vision commune de développement des politiques éducatives en faveur du plurilinguisme et du transfrontalier sur le territoire lorrain de l'académie de Nancy-Metz ouvre de nouvelles perspectives pour encourager les échanges interculturels.



Demi-finale du concours d'éloquence au Conseil départemental

#### Assurer le fonctionnement matériel des collèges

Cette mission relève des compétences obligatoires et consiste à accorder aux collèges les moyens financiers et matériels en vue d'offrir aux élèves les meilleures conditions de réussite et d'épanouissement.

#### Accompagner les collèges publics pour la réalisation de leurs travaux

Traditionnellement, le Département alloue des subventions aux collèges publics pour l'achat de fournitures et matériels destinés à la réalisation de travaux lui incombant en sa qualité de propriétaire et qui sont assurés par les agents de maintenance. Par ailleurs, le Conseil départemental participe aux frais de fonctionnement des Équipes Mobiles d'Ouvriers Professionnels (EMOP) dans le cadre d'un partenariat avec la Région, ainsi qu'aux travaux réalisés dans les cités scolaires.

#### Favoriser l'investissement des collèges privés

Le Département poursuit son accompagnement volontaire à l'investissement des collèges privés par le biais de subventions à l'acquisition de matériel informatique, dans le respect des dispositions de la Loi Falloux.

**4 826 312 €**

consacrés au fonctionnement des collèges publics et privés

## GARANTIR UN MAILLAGE TERRITORIAL DES COLLÈGES POUR UNE OFFRE ÉDUCATIVE ÉQUILIBRÉE

### AXES

Optimiser la qualité de service de la restauration scolaire et de l'entretien des bâtiments

**2 351 234 €**

d'achats de denrées alimentaires dans les 33 services de restauration

### ACTIONS PHARES

#### Offrir une restauration scolaire de qualité sur l'ensemble du territoire

Les Collégiades des Gourmets ont été portées sur les fonts baptismaux le 3 juillet.

Placée sous le parrainage du chef Jean-Claude Aiguier, cette opération de valorisation de la restauration scolaire et de ses acteurs a démarré à la rentrée de septembre et se poursuivra en 2020. Deux défis individuels et trois défis collectifs sont au programme avec en point d'orgue, une manifestation de remise des prix programmée en juin 2020. La DE a complété son effectif avec le recrutement d'un chef de cuisine formateur, destiné à accompagner les équipes de restauration des collèges notamment face aux nouveaux enjeux nés de la Loi Egalim. Le travail se poursuit parallèlement pour le développement du recours aux circuits courts, avec la mise en place d'une bonification du coût assiette.



### AXES

Taux de remplacement de janvier à juillet 2019

**43,9%**

### ACTIONS PHARES

#### Mettre en adéquation les effectifs et les niveaux de service

Conformément aux dispositions formalisées en juillet 2018, il est fait un recours raisonné aux remplacements, avec un examen personnalisé de chaque situation d'absence dans le contexte spécifique de l'établissement concerné.

#### Favoriser la mutualisation des agents et des matériels entre collèges

Une réflexion est en cours au sein d'un groupe de travail transversal dédié, concernant l'opportunité d'un transfert des agents de maintenance. Parallèlement, la DE s'efforce de favoriser et d'encourager la mutualisation des agents des collèges, dans le cadre des remplacements ou à l'occasion d'opérations ponctuelles qui nécessitent un effectif renforcé.



# PRIVILÉGIER LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP GRÂCE À UN MAILLAGE TERRITORIAL DES SERVICES

## AXES

## ACTIONS PHARES

Créer la Maison  
Départementale de  
l'Autonomie (MDA)

Plus de  
**9 500**  
personnes accueillies  
au siège de la MDA

Étudier les possibilités  
d'alternatives à  
l'hébergement  
en établissement

APA  
**7 633**  
bénéficiaires,  
dont 3514 à domicile  
dépendances :  
plus de **35 000 000 €**  
dont près de 17 000 000 €  
à domicile

plus de **3 300** visites à domicile  
(médecins et assistantes sociales)

PCH  
**2 III**  
bénéficiaires

près de **600** bénéficiaires aidés  
à domicile par un aidant familial  
dépendances : plus de **6 450 000 €**  
**600** visites à domicile  
(médecins et ergothérapeutes)

### Développer le maillage territorial de l'accueil des personnes en situation de handicap

L'activité des 6 antennes de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) s'est poursuivie (travail sur les territoires), avec plus de 1 900 personnes accueillies, dont près de 280 personnes en situation de handicap.

### Prendre en compte les besoins liés à la perte d'autonomie en s'appuyant sur les dispositifs réglementaires nationaux

Gestion de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) :

- groupes de travail préparatoires communs avec la société GFI pour le paramétrage de lodas WEB APA (mise en production prévue début 2020) ;
- expérimentation avec les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) tarifés pour la post-hospitalisation des bénéficiaires.

Gestion de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) :

- participation aux groupes de travail pour le déploiement du Système d'Information de la Maison Départementale de l'Autonomie, avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), GFI et la DSI.

Gestion de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personnes (ACTP).

Aide sociale à l'hébergement de personnes âgées et de personnes handicapées (bénéficiaires en accueil familial inclus).

Aide ménagère au titre de l'aide sociale, personnes âgées et personnes handicapées.

Accueil familial : agréments, places, suivi (personnes âgées, personnes handicapées).

## AXES

## ACTIONS PHARES

ACTP  
**409**

bénéficiaires (tous âges confondus,  
domicile + établissements)  
dépendances : 2 660 000 €

Aide sociale à l'hébergement  
personnes âgées

**703**

bénéficiaires  
(dont 37 hors département),  
pour 7 410 000 €

personnes handicapées :

**907**

bénéficiaires  
(dont 94 hors département),  
pour 25 500 000 €

Aide ménagère  
**89**

bénéficiaires,  
pour 155 119 €

Accueil familial  
**41**

places autorisées,  
pour 32 personnes accueillies

**25**

personnes titulaires  
d'un agrément

Soutien à l'investissement pour les opérations de restructuration / construction des établissements d'hébergement pour personnes âgées et adultes handicapés, qui concourt à diminuer le coût journalier à la charge du résident et donc les dépenses d'aide sociale à l'hébergement :

- engagement de dépenses (AP) : 1 496 613 € ;
- dépenses réalisées (CP) : 3 568 649 € ;
- démarrage de travaux : EHPAD de Cornimont (restructuration) et de Moyennoutier (construction) ;
- poursuites de travaux dans 4 EHPAD ;
- mise aux normes sécurité dans 2 EHPAD et dans 1 foyer pour adultes handicapés.



# PRIVILÉGIER LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP GRÂCE À UN MAILLAGE TERRITORIAL DES SERVICES

## AXES

## ACTIONS PHARES

SAVS  
**292**

contrats d'accompagnements  
**136** personnes ayant bénéficié  
d'interventions ponctuelles

financement  
à hauteur de **1 352 589 €**

CAMSP  
dispositif financé  
à hauteur de 80 % par l'Etat et  
**20 %**  
par le Département,  
soit 314 089 €

PSAD  
**9**

bénéficiaires,  
pour 7 818 € financés

Adaptation du logement  
**361**

demandes pour  
des conseils techniques  
**839** visites à domicile  
par les ergothérapeutes (inclus APA,  
PCH et bailleurs sociaux)

**11** aides extralégales  
pour 8 500 € de financement

Aide à l'équipement

**4** aides financières  
attribuées pour 3 408 €

Aide à l'adaptation des véhicules

**2** aides financières attribuées  
pour 2 400 €

### Renforcer l'offre de soutien et l'accompagnement à domicile des bénéficiaires et de leur famille (dispositif réglementaire)

Ouverture d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) pour l'accompagnement des personnes malades psychiques, d'une capacité de 25 places sur le département (territoire d'Épinal et de Saint-Dié-des-Vosges) : projet porté par l'ADAVIE, suite à un appel à candidatures. L'inauguration a eu lieu le 4 novembre et a permis la prise en compte de situations en attente d'accompagnement depuis 3 ans.

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) destiné au dépistage et à la prise en charge des enfants de moins de 6 ans présentant une présomption ou un handicap avéré.

### Aider à l'autonomie des personnes

Prestation de Soutien À Domicile (PSAD), relais de l'accompagnement par un SAVS.

Aménagement / adaptation du logement.

Aide à l'équipement des personnes en situation de handicap, en vue de leur autonomie : cette aide permet l'acquisition de matériel / mobilier dans un projet d'autonomisation.

Aide à l'adaptation des véhicules des personnes âgées et des personnes handicapées : cette aide contribue à éviter l'isolement des personnes âgées et des personnes handicapées, en favorisant par une aide financière le déplacement en véhicule individuel par des adaptations spécifiques du poste de conduite ou des adaptations pour permettre à la personne à mobilité réduite d'entrer dans le véhicule.

## AXES

## ACTIONS PHARES

S'appuyer sur les  
partenaires existants

Recettes de la CNSA  
**14 922 345 €**  
pour l'APA

**3 068 234 €**  
pour la PCH

**511 903 €**  
pour la MDPH

**417 425 €**

encaissés  
sur l'exercice pour la CFPPA

MAIA  
**133**

personnes suivies en gestion de cas  
(diminution de la file active)

financement des MAIA  
par l'ARS à hauteur de

**840 000 €**

CFPPA  
**32**

projets validés  
sur 38 projets reçus

**71** actions collectives organisées  
avec la participation  
de près de 1 190 personnes

### Contribuer à une amélioration de l'offre de service, notamment à domicile, en mobilisant des financements et / ou des partenariats

La Convention pluriannuelle relative aux relations entre la Caisse Nationale Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et le Conseil départemental (pour les actions relatives aux sections II et III de la CNSA) est arrivée à échéance le 31 décembre. Elle a été prorogée par avenant jusqu'au 31 décembre 2020. Le département travaille avec la CNSA sur les indicateurs qui figureront à la prochaine Convention pluriannuelle qui sera tripartite (CNSA / Conseil départemental / MDPH).

Un appel à candidatures a été lancé dans le cadre de l'expérimentation nationale de refondation du financement des Services d'Aides et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) : financement de la CNSA au Département à hauteur de 305 813 €.

À venir, 3 Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec les 3 SAAD qui ont répondu.

Dispositifs « Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie » (MAIA) :

3 dispositifs (MAIA Ouest, MAIA Centre et MAIA Est) existants, qui permettent de couvrir la totalité du département des Vosges. La convention étant à échéance au 31 décembre, un avenant doit être proposé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans l'attente d'une nouvelle convention sous forme de CPOM.

Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) :

- 1 appel à projets pour le financement d'actions collectives de prévention à destination des plus de 60 ans ;
- 1 plénière CFPPA et 1 réunion du bureau CFPPA.



## PRIVILÉGIER LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP GRÂCE À UN MAILLAGE TERRITORIAL DES SERVICES

### AXES

### ACTIONS PHARES

Bus de l'Autonomie  
**250 kms**  
parcours

**320** personnes accueillies  
**8** acteurs partenaires associés

**1** action interdépartementale  
Haute-Marne / Vosges

Aides financières  
**57**  
attributions  
d'aides individuelles  
pour un montant total  
de plus de 21 000 €

Action « Bus de l'Autonomie » pour apporter une information de proximité aux vosgiens sur le bien vieillir à domicile, en présentant les équipements qui facilitent la vie, en donnant des conseils techniques et informations pratiques. Parcours sur 7 villes vosgiennes du 20 au 24 mai.



Poursuite d'attribution d'aides financières pour l'acquisition d'aides techniques (demandeurs APA et non APA).

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) :

- organisation de la 1<sup>ère</sup> rencontre interdépartementale des CDCA Grand-Est (10 CDCA) le 14 octobre, avec la participation de près de 70 personnes (présentation par chaque Département du fonctionnement et bilan de son CDCA, thématique de l'habitat autonomie avec interventions de professionnels en compétence (aspects juridique et technique, présentation de réalisations) ;
- réalisation du 1<sup>er</sup> rapport biennal du CDCA pour la CNSA : rapport portant sur l'activité de la CDCA en 2017 et 2018 ;
- présentation du budget alloué à la politique départementale de l'autonomie ;
- présentation des rapports d'activités de la MDPH, de la MDA et de la CFPPA ;
- groupes de travail sur les avis obligatoires à rendre et transmission.

### Plan d'Actions Santé Vosges

Les objectifs du Plan d'Actions Santé :

- promouvoir une image positive et dynamique de l'exercice médical dans les Vosges ;
- accompagner les professionnels de santé dans leurs projets.

Plan d'Actions Santé  
**38**

nouveaux médecins installés :  
15 en 2018 et 23 en 2019,  
dont 18 accompagnés  
par la Mission Santé

**41** dossiers et 62 professionnels aidés  
pour un montant de 497 038 €

## RENFORCER LA PRÉVENTION ET DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'ENFANTS DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS

### AXES

### ACTIONS PHARES

Mettre l'accent sur le  
repérage et l'identification  
des situations à risque

**1 128**

dossiers réceptionnés par la CRIP,  
concernant 1 709 enfants

**169**

signalements transmis au Parquet,  
concernant 299 enfants

**30**

professionnels formés,  
soit en initiation,  
soit en perfectionnement  
à la méthode Alföldi

**Mieux repérer et évaluer les informations préoccupantes : Cellule de Recueil de l'Information Préoccupante (CRIP) et Interfaces Police / Gendarmerie**

Conformément à la stratégie définie, le circuit en protection de l'enfance a fait l'objet d'un travail d'évaluation partagé avec les Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale (MSVS).

Les termes du décret de 2016 sont opérationnels dans chaque MSVS. Un outil de suivi partagé avec le siège est désormais en œuvre dans chaque MSVS.

La qualité des évaluations menées a été renforcée avec le déploiement de la méthode Alföldi. Le protocole État / Justice / Établissements sanitaires et sociaux est en œuvre avec plus de quarante partenaires rencontrés. Enfin, la convention de partenariat entre la Direction Départementale de la Sécurité Publique, le Groupement de Gendarmerie départemental des Vosges et l'État a fait l'objet d'une reconduction du dispositif pour 3 années, compte tenu des résultats du dispositif, après évaluation précise de ce dernier.

### S'appuyer sur les missions de santé publique de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

La politique des centres de planification a été redéfinie. Elle s'est traduite notamment par la mise en place d'une nouvelle gouvernance impliquant les nombreux partenaires concernés par la thématique dans le cadre d'un comité de pilotage élargi.

On a assisté au cours de l'année au développement du Conseil Conjugal et Familial, à une nouvelle priorisation pour la stratégie d'action en information sexuelle et affective et à la mise en place d'une communication plus adaptée, avec le déploiement notamment des promeneurs du net.

Concernant l'absence de médecins, 3 médecins vacataires interviennent désormais sur les secteurs de Bruyères et Rambervillers et au niveau du centre de planification. Par ailleurs, une puéricultrice volante pallie notamment l'absence de professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) sur les territoires d'intervention des MSVS.

## RENFORCER LA PRÉVENTION ET DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'ENFANTS DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS

### AXES

Travailler sur l'accompagnement de l'enfant et de sa famille

### ACTIONS PHARES

#### Éviter le placement des enfants en soutenant les familles à domicile

Un important travail dans le cadre de l'évaluation du travail familial a été réalisé. Il a permis de mettre en exergue les orientations à poursuivre, à savoir :

- initier une nouvelle gouvernance pour le travail familial en vue de réaffirmer un pilotage politique du dispositif ;
- informatiser la procédure ;
- mettre en place un pilotage territorial ;
- redonner du sens à la démarche pour replacer le dispositif au cœur de la prévention ;
- clarifier les différentes mesures d'intervention en lien avec les autres mesures de type Actions Éducatives à Domicile (AED)... ;
- faire évoluer les mesures individuelles vers du travail collectif ;
- organiser une journée départementale autour du travail familial ;
- écrire un référentiel du travail familial.



#### Assurer des actions de soutien à la fonction parentale

Le Schéma départemental des services aux familles est arrivé à échéance fin d'année. Il a fait l'objet d'un suivi régulier et de nombreux développements. Il doit faire l'objet d'une reconduite pour 5 ans. À cette étape, une nouvelle convention territoriale globale vient d'être signée entre la CAF des Vosges, la Communauté de communes Porte des Hautes-Vosges et le Département. L'appel à projets 2019 a vu le financement de plus d'une soixantaine d'actions en matière de soutien à la parentalité.

**70** actions financées par 29 porteurs de projets dans le cadre de l'appel à projets parentalité en lien avec la CAF des Vosges et 2 conventions territoriales globales signées avec 2 intercommunalités

### AXES

**167** enfants accompagnés par l'équipe de prévention spécialisée  
Jeunesse et Cultures :  
50 % des jeunes ont un accompagnement individuel et collectif,  
27 % un accompagnement collectif,  
7 % ont un suivi individuel

Pour **51** situations, les rencontres sont fréquentes et régulières

Dans le cadre des aides à la mobilité (fonds spécifique) 46 jeunes ont été aidés pour un montant de

**45 739 €**  
(montant moyen de l'aide : 994 €, concernant majoritairement des aides aux permis de conduire, au financement du brevet de sécurité routière, à l'achat de scooter, à l'accès au logement ou à l'installation dans un premier logement)

**219** mineurs pris en charge dans le cadre de l'ASE, dont 160 pour lesquels une tutelle a été confiée au Président du Conseil départemental

**90** contrats en alternance

**27** familles solidaires

### ACTIONS PHARES

#### Prévenir la marginalisation des adolescents et jeunes adultes et favoriser leur insertion

Suite à la modification de son intérêt communautaire, la Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE) s'est substituée à la commune pour le financement de la prévention spécialisée. Le Conseil départemental a ainsi procédé en lien avec la CAE à l'extension du périmètre d'intervention de Jeunesse et Cultures avec l'ajout de l'intervention sur les Communes de Charmes, Capavenir Vosges, Xertigny et alentours, Vincey et les communes voisines. Par ailleurs, une convention et un avenant ont été signés dans le cadre du Plan pauvreté avec l'État pour éviter les sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Un fonds spécifique pour l'accès à l'autonomie des jeunes a été mis en place. Le nombre des allocations jeunes majeurs a été multiplié par deux. Un entretien bilan est désormais garanti pour chaque jeune portant sur le projet social et professionnel et sur l'accès à l'autonomie.

#### Développer des modalités de prise en charge des enfants confiés à l'ASE qui répondent à leurs besoins

Au total, près de 90 contrats en alternance ont été signés pour des Mineurs Non Accompagnés (MNA), dans le cadre de métiers en tensions permettant aux entreprises en recherche de main d'œuvre de couvrir leurs besoins. Pour les jeunes, c'est l'occasion de voir aboutir leur démarche d'insertion sociale et professionnelle, mais également d'intégration. Un nouvel appel à projets a été lancé en vue d'assurer l'accueil d'urgence mais également l'accompagnement des MNA dès mars 2020. L'accueil par des familles solidaires est désormais en place avec 27 familles qui interviennent dans le cadre de ces accueils. Un protocole avec l'État a également été signé et est opérationnel. Il prévoit un meilleur accompagnement des MNA en vue de réaliser des évaluations plus rapide. Une formation sur la détection et la prise en charge des psycho-traumatismes a été mise en place, avec l'intervention de la psychologue Hélène Romano. Plus de 25 professionnels, dont des psychologues ou des cadres de l'ASE ont pu être formés à une meilleure détection et prise en charge des psycho-traumatismes. Un travail a par ailleurs été mené en vue de redéfinir les priorités dans le cadre des missions des psychologues et d'harmoniser ces dernières.

## RENFORCER LA PRÉVENTION ET DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'ENFANTS DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS

### AXES

### ACTIONS PHARES

Renforcer le travail en réseau avec les différents acteurs du territoire

#### Développer une politique concertée et partagée entre les différents acteurs institutionnels

L'année 2018 a vu l'écriture du Schéma de prévention et de protection de l'enfance 2019-2023. Ce schéma conjoint avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la CAF des Vosges a associé plus d'une centaine d'acteurs de la prévention de l'enfance.

Il prévoit de renforcer la prévention à travers le pilotage du Schéma départemental des services aux familles, d'une part et d'améliorer la qualité de la protection, d'autre part.

Au titre des actions proposées, la création de familles d'accueil spécialisées, la prise en charge des psycho traumatismes, l'amélioration de l'autonomie des jeunes sortant du dispositif, l'animation des conventions territoriales globales ou encore un suivi médical de qualité pour l'ensemble des enfants confiés sont à mettre en exergue.



## GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU MODÈLE VOSGIEN DE SECOURS À TRAVERS LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

### AXES

### ACTIONS PHARES

Veiller au maintien de la qualité et de l'efficacité opérationnelle

**146**

Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP)

**2 910**

Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV)

**100**

recrues SPV cette année

**88** fonctionnaires ayant un engagement de SPV bénéficient de conventions de disponibilité, apportant 9,57 % de la disponibilité en journée

Disponibilité moyenne par bassin opérationnel :

**26,20**

Sapeurs-Pompiers à 10h

**48,38**

Sapeurs-Pompiers à 22h

**26 493** interventions, soit 73/jour

**43 059** appels reçus

**35 733** sorties de secours

**168 393** heures d'intervention

#### Maintenir le maillage territorial

Afin de sécuriser la réponse opérationnelle, les deux aspects de la ressource vont évoluer grâce à la feuille de route du volontariat, avec un objectif de 3 000 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) et au recrutement de Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP) dans les 2 centres concentrant 25 % de l'activité opérationnelle : Épinal et Saint-Dié-des-Vosges, où sont prévus 3 SPP supplémentaires dans chacun de ces 2 Centres d'Incendie et de Secours en 3 ans.

Les démarches de conventionnement des employeurs publics et privés se poursuivent pour faciliter la disponibilité de leurs employés SPV en journée.



#### Améliorer la réponse opérationnelle

L'organisation en 16 bassins opérationnels s'accompagne de modes de gestion renouvelés et ces dynamiques de travail partagé vont se poursuivre en 2020, offrant ainsi une disponibilité plus grande sur tout un bassin par mise en commun des ressources et des compétences.

De nouveaux outils de déclaration de disponibilité seront déployés au 1<sup>er</sup> semestre 2020.

## GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU MODÈLE VOSGIEN DE SECOURS À TRAVERS LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

AXES

ACTIONS PHARES



### Développer la réponse opérationnelle du SDIS

- Le Centre de Traitement et de Régulation des Appels des Vosges (CTRA 88) présente une efficacité concrète et de nombreux bénéfices, en particulier :
- quel que soit le numéro composé 15 / 18 / 112, une réponse uniforme entre les Services d'Incendie et de Secours et le SAMU est donnée ;
  - une amélioration du service rendu par une meilleure fluidité du passage du prompt secours par les sapeurs-pompiers à la réponse médicale régulée ;
  - une augmentation et une sécurisation de l'interopérabilité avec en particulier le partage d'informations opérationnelles (géolocalisation, moyens engagés...);
  - une amélioration des capacités de prise d'appels en simultané et une cellule de débordement activable par chaque entité, ainsi qu'une cellule de crise commune si besoin ;
  - une réponse au niveau départemental, qui est l'échelon territorial qui facilite et optimise l'organisation de la distribution des secours ;
  - sur le plan financier une mutualisation des coûts d'investissement et de fonctionnement.

### L'engagement auprès des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

Du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet, mise en place pour la première année d'un camp d'été destiné aux JSP préparant le Brevet National (BNJSP), en partenariat avec l'Union Départementale et l'Association des JSP.



Camp d'été des JSP

C'est un bel outil d'accompagnement et de promotion de cette ressource humaine qui s'est traduit par 88 % de réussite à l'examen et 96 JSP devenus – à l'issue du camp – opérationnels en qualité de Sapeurs-Pompiers Volontaires.

AXES

ACTIONS PHARES

Accompagner les efforts de rationalisation du SDIS

**3 464 822 €**

d'achats groupés réalisés, soit 51 % des achats d'investissements

### Poursuivre les efforts de mutualisation

De nouveaux segments d'achats ont été mis en commun avec les autres SDIS du Grand Est (fourgons pompes tonnes, véhicules légers, quads, habillement...) en groupement de commandes ou à travers la convention de partenariat UGAP / SDIS, ainsi qu'avec le Conseil départemental.

D'autres espaces de mutualisation sont en oeuvre à travers la mise en place de Véhicules Légers Infirmiers (VLI) en appui du Plan Santé Vosges du Département.

### Renforcer le dialogue de gestion entre le SDIS et le Conseil départemental des Vosges

L'intégration des contraintes réciproques est abordée dans le cadre d'un dialogue de gestion partagé.

Le SDIS a présenté ses besoins pluriannuels à travers des perspectives couvrant les exercices 2020 à 2022. Il a aussi accompagné le Département dans son dialogue avec les services de l'État, autour des contraintes posées par le dispositif Cahors, pour sa contribution au budget 2020.

6

projets réalisés ou en cours de réalisation sous maîtrise d'ouvrage directe du SDIS ou par financement des collectivités maîtres d'ouvrage

### Refonder la politique bâtiminaire

Acquisition d'un bâtiment dans le cadre du projet de construction d'un Centre d'Incendie et de Secours (CIS) regroupant les CIS de Hadol et de Dounoux et permettant la mise en place d'un moyen Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV).

Sélection de la maîtrise d'œuvre pour le projet de construction d'un CIS à Sérocourt.

## GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU MODÈLE VOSGIEN DE SECOURS À TRAVERS LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

### AXES

### ACTIONS PHARES

Accompagner l'évolution  
des missions du SDIS  
en relation avec  
les compétences  
du Département

**58**  
médecins SPV

**40**  
dossiers de  
télémédecine suivis

#### Être aux côtés du Département dans sa volonté de privilégier le maintien à domicile des personnes dépendantes

1 VLI avec astreinte a été déployé sur le secteur du Thillot (5 autres sont prévus pour mailler le département).

#### Accompagner le Département dans la prévention et le développement de la prise en charge des situations de danger

Une convention avec le Conseil départemental doit voir le jour.

Des réunions du groupe de travail sont en cours avec le concours de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur ce sujet et la participation du médecin-chef du SDIS.

#### Participer à l'accompagnement des collectivités et EPCI en mettant à disposition ses compétences en matière d'ingénierie

Un arrêté préfectoral fixe les obligations qui s'imposent aux collectivités concernées. Le SDIS a accompagné la mise en œuvre de celui-ci en mettant gratuitement à disposition sa base de données et en proposant des arrêtés types. De plus, des moyens de mesure des points d'eau incendie pour les communes sont proposés à des coûts moindres.

**12 361**

Poteaux Extérieurs d'Incendie  
recensés

**220**

arrêtés communaux  
réalisés

### AXES

### ACTIONS PHARES

#### Aider le Département dans la gestion de ses collègues

Le SDIS a positionné dès le début du Plan Vosges Ambitions 2021 un officier référent sur ce sujet, qui peut être sollicité par les principaux de collège dans l'élaboration tout comme dans la révision des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) de leurs établissements.

#### Le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR)

L'arrêté préfectoral du 13 décembre a validé le SDACR élaboré par le SDIS à l'issue d'un lourd travail en relation avec de nombreux acteurs du Département pour la prise en compte des risques courants et émergents. C'est le document fondateur de la politique publique du SDIS, sur lequel s'appuie l'ensemble des autres actions à mener pour les 5 années à venir sur le plan opérationnel et en termes de financement.

Ce SDACR préconise des recommandations en matière d'organisation et de fonctionnement, de richesses humaines, de formation et de matériels. Il confirme la nécessité de maintenir le maillage territorial actuel des 111 Centres d'Incendie et de Secours.

Il souligne aussi la pertinence de la feuille de route pour l'engagement citoyen de Sapeur Pompier Volontaire, qui a commencé à produire ses effets dès cette année.

Pour répondre aux nouveaux risques que constituent les feux de forêts ou les inondations, il démontre enfin la nécessité du travail interservices.

**500**  
feux de végétation  
entre février et septembre



## FACILITER LES DÉPLACEMENTS

### AXES

Axer la mobilité vers un public prioritaire et le réaliser par bassin de déplacement

**550**

élèves transportés

**225**

circuits

**108**

établissements desservis en 6 lots

**14**

familles indemnisées pour la prise en charge des déplacements

### ACTIONS PHARES

#### Assurer le transport scolaire des élèves en situation de handicap

En application de la loi NOTRe du 7 août 2017, le Département assure la continuité de la gestion et de l'organisation du Transport des Élèves et étudiants en situation de Handicap (TEH).



## GARANTIR UNE BONNE GESTION DES RESSOURCES ET MILIEUX NATURELS

### AXES

Continuer à accompagner les collectivités dans leurs initiatives et obligations en matière d'environnement

**3**

démarches réalisées dédiées à la préservation de sites

**27**

sites ouverts à l'échelle départementale

**103**

nouveaux sites préservés

Projets d'alimentation en eau potable

**70**

projets émergents

**101**

projets en cours

**99**

projets réalisés

**57**

collectivités rencontrées

**2**

projets en cours pour les captages dégradés prioritaires

### ACTIONS PHARES

#### Accompagner les collectivités en matière d'Espace Naturel Sensible (ENS)

La base de données reprenant la description des ENS a été refondue complètement en partenariat avec la DSI. Cet outil va être utilisé en 2020 pour une remise à jour de toutes les données.



La tourbière de Machais vue du ciel

#### Accompagner les collectivités en matière d'alimentation en eau potable

Un ralentissement notable a été constaté sur la mise en place de la gouvernance de l'eau à l'échelle des EPCI à fiscalité propre en raison de la Loi Lecornu.

## GARANTIR UNE BONNE GESTION DES RESSOURCES ET MILIEUX NATURELS

### AXES

### ACTIONS PHARES

Projets d'assainissement  
non collectif

**2**

projets émergents

**7**

projets en cours

**4**

projets réalisés

**10**

collectivités rencontrées

**93,2%** des collectivités éligibles  
au Service d'Assistance Technique  
aux Exploitants de Station d'Épuration  
(SATESE) adhérentes

**217** stations d'épuration visitées

Projets concernant  
les cours d'eau

**22**

projets en cours

**1**

projet réalisé

**82 km**

de cours d'eau restaurés  
et 800 km étudiés

#### Accompagner les collectivités en matière d'assainissement

Un ralentissement notable a été constaté sur la mise en place de la gouvernance de l'assainissement à l'échelle des EPCI à fiscalité propre, en raison de la Loi Lecornu. Les nouvelles modalités d'aides des Agences de l'eau, avec notamment l'arrêt des aides à l'assainissement non collectif, ont freiné les projets en cours.

Les conseils pour un bon fonctionnement des stations d'épuration des collectivités adhérentes, dans le respect de leurs obligations réglementaires, ont été maintenus mais devront évoluer en fonction du décret du 14 juin 2019 sur l'assistance technique des Départements.

#### Accompagner les collectivités en matière de milieux aquatiques

Le décret du 14 juin 2019 sur l'assistance technique des Départements va impacter l'organisation du conseil prodigué au titre de l'assistance technique.



### AXES

### ACTIONS PHARES

**33** candidatures reçues  
(agriculteurs / communes / particuliers  
/ établissements de recherche)

**30** candidatures éligibles  
**10,665 km** de haies plantées

**29** communes concernées  
budget : **38 000 €**

**2** **Rénovations pastorales**  
projets d'ouvertures paysagères  
pour un budget de 5 056 €  
et une surface totale de 3,49 ha

Avoir un rôle  
de fédérateur et  
de coordinateur de  
l'ensemble des acteurs  
à travers des schémas  
départementaux  
thématiques

**22** **Plan Pollinizz**  
conventions signées :  
11 collectivités, 7 associations,  
3 établissements scolaires,  
1 entreprise

**6 078** personnes  
ont découvert l'exposition

#### Accompagner les collectivités en matière de paysages

- opération « Plantez des Haies ! » : réalisation d'un bilan des 3 années du dispositif et renouvellement de l'opération, avec une nouvelle convention partenariale ;
- coordination des acteurs vosgiens pour renégocier les actions de réouvertures paysagères et lever les difficultés des nouvelles réglementations. Le relais a ensuite été donné au Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PnrBV) ;
- appui au 1<sup>er</sup> Plan de paysage, de lutte et d'adaptation au changement climatique (Communauté de Communes des Hautes Vosges).

#### Piloter le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la nappe des Grès du Trias Inférieur (SAGE GTI)

L'État et ses établissements publics ont fait évoluer la stratégie. Un repositionnement a été mené pour faire aboutir le Schéma.

#### Animer et coordonner le Plan Pollinizz

Forte demande pour l'exposition sur les abeilles et les insectes pollinisateurs, pour sa 1<sup>ère</sup> année de mise à disposition par le Département (entre avril et décembre), émanant des collectivités, des associations, des établissements scolaires et d'une entreprise.

## ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS ET EPCI AVEC EFFICACITÉ ET PERTINENCE

### AXES

### ACTIONS PHARES

Favoriser la mise en œuvre des politiques départementales

**53**

dossiers pour 4 678 957 € d'aides (représentant 32 % de l'enveloppe financière totale)

Réviser les critères d'attribution des aides

**542**

dossiers pour 9 820 612 € d'aides (représentant 68 % de l'enveloppe financière totale)

Mettre à disposition les compétences en matière d'ingénierie

**150**

jours d'accompagnement

Faire des services un levier d'attractivité et d'amélioration de la qualité de vie des Vosgiens

#### Contractualiser / Valoriser les priorités départementales

Le Département a alloué des subventions aux collectivités territoriales, dans le cadre des contrats de territoires signés avec les EPCI. Les aides allouées représentent 68 442 422 € d'investissements engagés.

#### Assurer une solidarité territoriale en matière d'appui financier

Le Département a souhaité maintenir la solidarité territoriale au titre de la Loi NOTRe, en soutenant financièrement des projets déposés par les collectivités territoriales. Les aides allouées représentent 73 640 974 € d'investissements engagés.

#### Ingénierie

Un accompagnement très fort a été apporté en ingénierie dans le cadre de la politique bourg-centre.

#### Réaliser et mettre en œuvre un Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public qui sert de levier aux priorisations départementales

La quasi-totalité des actions du Schéma a été mise en œuvre et le Département a créé et financé entièrement un poste de coordination des Maisons de Services Au Public (MSAP).

#### Soutenir les territoires

La coordination, dont le poste est porté par le Département, apporte un réel appui aux territoires via les actions mises en œuvre auprès des gestionnaires et en matière de conseil auprès des porteurs de projet.

## GARANTIR UNE OFFRE D'INSERTION SOCIALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET PRÉVENIR LA PRÉCARITÉ PAR UNE POLITIQUE VOLONTARISTE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

### AXES

### ACTIONS PHARES

Accompagner les structures associatives vers plus de performance et de rigueur financière

**41**

SIAE accompagnées individuellement et collectivement

Coordonner les différents acteurs de l'insertion favorisant un suivi et un contrôle accru

**3 176**

ouvertures de droits RsA

**1 096**

dossiers présentés en Équipe Pluridisciplinaire Territoriale pour sanction

**145**

dossiers frauduleux examinés conjointement avec la CAF

#### Favoriser le développement des collaborations sur les territoires entre les acteurs de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et les entreprises

- Boss&Vous et son déploiement ;
- mutualisation et mise en réseau des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) ;
- participation et implication des SIAE aux manifestations vosgiennes (Festival des Métiers et de l'Orientation, Nuit de l'Orientation, match pour l'Emploi, plénière des Ambassadeurs des Vosges... ) ;
- lien entre les SIAE et le réseau des Ambassadeurs des Vosges ;
- développement des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) des salariés en insertion vers les entreprises.

#### Lutter contre la fraude et favoriser l'accès aux droits

- actions réalisées au sein de 2 MSAP, pour faciliter l'ouverture des droits à la retraite pour les bénéficiaires du RsA ;
- participation mensuelle à la commission fraude de la CAF, pour déterminer le caractère frauduleux des indus ;
- convocation systématique de tous les nouveaux bénéficiaires du RsA aux plateformes d'accueil, d'information, d'orientation et de contractualisation (inscription en procédure sanction en cas de non-participation).

## GARANTIR UNE OFFRE D'INSERTION SOCIALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET PRÉVENIR LA PRÉCARITÉ PAR UNE POLITIQUE VOLONTARISTE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

### AXES

### ACTIONS PHARES

Accompagner socialement les publics éloignés de l'emploi

**152 003 €**  
attribués au titre des aides individuelles

#### Faciliter les projets d'insertion sociale et / ou professionnelle et prévenir la précarité par des aides financières individuelles

- afin de mettre en œuvre sa politique d'insertion, le Conseil départemental finance un ensemble d'actions proposées par des acteurs locaux dans le cadre d'appels à projets ;
- des aides individuelles peuvent aussi être sollicitées, afin de permettre la réalisation d'un parcours d'insertion sociale ou professionnelle.

#### Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement individuel

- le bénéficiaire du RsA a droit à un accompagnement social et professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique (article L 262-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles) ;
- à compter de novembre, un accompagnement individuel spécifique des familles monoparentales a été mis en œuvre, dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

#### Faciliter la sortie du dispositif RsA par la mise en œuvre d'actions d'accompagnement collectif des bénéficiaires

Afin de mettre en œuvre sa politique d'insertion, le Conseil départemental finance un ensemble d'actions proposées par des acteurs locaux dans le cadre d'appels à projets.

**1 820**  
bénéficiaires du RsA accompagnés par des référents uniques externes

**1 991**  
bénéficiaires du RsA orientés vers des actions collectives

### AXES

### ACTIONS PHARES

Assurer un accompagnement professionnel des publics plus proches de l'emploi

**167**

micro entrepreneurs accompagnés ;

le taux de sortie du dispositif RsA (cumulé avec et hors micro entreprises) est de **30%**

**286** travailleurs indépendants suivis depuis la mise en place du dispositif

**68%** d'hommes et **32%** de femmes, avec une moyenne d'âge de 45 ans

**32%** pour une recherche d'emploi complémentaire

**13%** pour une recherche d'emploi après fermeture de leur micro entreprise

**55%** pour un suivi de leur activité avec un objectif de développement

#### Accompagner, suivre et contrôler les travailleurs indépendants

Les travailleurs indépendants, sur prescription d'un délégué insertion du Pôle Développement des Solidarités, sont orientés au sein du Service Économie, Emploi et Mobilités, pour un diagnostic et un accompagnement au développement de leur entreprise, ou dans une recherche d'emploi en complément / remplacement de leur activité, avec pour but de quitter le dispositif RsA de façon durable.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2019, le Service accompagnait des travailleurs indépendants dont le statut juridique était autre que la micro entreprise.



#### Favoriser la reprise d'activité par l'Insertion par l'Activité Économique

Plusieurs actions ont été menées :

- suivi et accompagnement des SIAE dans leur développement d'activités et de personnel : aide à l'investissement (ingénierie et financier) ;
- soutien au démarrage d'un nouveau chantier d'insertion ;
- soutien individuel et collectif dans l'accompagnement vers l'emploi des publics éligibles à l'IAE : recrutement, outils de suivis, professionnalisation des permanents des SIAE (aide humaine et financière dans le fonctionnement).

plus de **100**  
Équivalents Temps Plein supplémentaires conventionnés dans les Vosges, représentant environ 3 000 salariés en insertion

**9** ateliers collectifs organisés à destinations des accompagnateurs socio-professionnels

**35** demandes d'aide à l'investissement analysées et votées

**participations**

aux Assemblées générales et rencontres inter-partenariales

enveloppe budgétaire :

**3 187 000 €**

(fonctionnement et investissement)

## GARANTIR UNE OFFRE D'INSERTION SOCIALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET PRÉVENIR LA PRÉCARITÉ PAR UNE POLITIQUE VOLONTARISTE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

### AXES

### ACTIONS PHARES

#### Favoriser la reprise d'activité à travers le dispositif « Prêts à bosser »

- lien entre les bénéficiaires du RsA coachés et les SIAE du département (orientation de CV vers les SIAE relayant les offres du département) ;
- connaissance précise des missions spécifiques de chaque SIAE par les coachs (organisation de visites de SIAE, participation active des coachs aux plateformes RsA) ;
- communication collective lors des plateformes RsA et informations collectives dans les 6 agences de Pôle Emploi.

#### Favoriser la reprise d'activités par la prescription de contrats aidés

- signature d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'État, afin de cofinancer des contrats aidés dans les secteurs marchands et non marchands ;
- 100 % de l'objectif réalisé dans le secteur non marchand et 75 % dans le secteur marchand.

#### Développer les partenariats

- renouvellement de la convention avec Pôle Emploi, au titre de l'accompagnement global des demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés sociales ;
- renouvellement de la convention de gestion du RsA avec la Mutualité Sociale Agricole.

#### Mobiliser des fonds européens

La convention de subvention globale au titre du programme opérationnel national pour l'emploi et l'inclusion confiée au Conseil départemental la gestion d'une subvention globale de crédits européens.

50

contrats aidés dans le secteur non marchand et 15 dans le secteur marchand

729

entrées dans le dispositif d'accompagnement global

170

sorties emploi

9

actions programmées, pour 815 324 € de crédits européens

## GARANTIR UN NIVEAU DE QUALITÉ ET DE PERFORMANCE HOMOGENÈME DU RÉSEAU ROUTIER ET RÉALISER DES PROJETS À VOCATION SÉCURITAIRE

### AXES

### ACTIONS PHARES

S'appuyer sur un programme global d'entretien du réseau routier départemental

396 km

reconnus pour le programme 2020  
320 km pour le programme 2021  
91 km pour le programme 2022

Assurer la performance, la qualité et la sécurité du réseau routier départemental

2 264 218 €

mandatés pour accompagner les communes, dont 292 000 € pour la réalisation de la piste cyclable à Saint-Amé

#### Élaborer et mettre en œuvre un schéma pluriannuel d'entretien

Reconnaissance du programme d'entretien routier pour l'année 2020 en totalité et partiellement pour les années 2021 et 2022.

#### Atteindre un niveau de qualité du réseau routier départemental satisfaisant

Réalisation du programme de renouvellement des couches de surface pour un montant de 15 812 290 €.

#### Accompagner les communes dans leurs aménagements dans une logique d'itinéraire

10 communes accompagnées dans leur projet d'aménagement de traverse soit 6 260 ml de voie traitée (ex : création d'une piste cyclable en encorbellement à Saint-Amé, lors de la réfection des superstructures du pont de Peccavillers sur la RD 35.



Traverse de Saint-Amé Peccavillers

## GARANTIR UN NIVEAU DE QUALITÉ ET DE PERFORMANCE HOMOGENÈME DU RÉSEAU ROUTIER ET RÉALISER DES PROJETS À VOCATION SÉCURITAIRE

### AXES

### ACTIONS PHARES

**3 753 261 €**

mandatés pour les aménagements d'itinéraires

#### Aménagements d'itinéraires

- 5 opérations en cours de réalisation :
- RD 165 : itinéraire Dompain - Vittel ;
  - RD 417 : itinéraire Saint-Amé - Gérardmer ;
  - RD 166 : itinéraire Châtenois - Neufchâteau ;
  - RD 415 : itinéraire Saint-Dié-des-Vosges - Fraize ;
  - RD 13 : calibrage et renforcement entre Houécourt et Mandres-sur-Vair.

Budget sécurité routière :

**30 000 €**

#### Appel à projets Sécurité Routière

- organisation d'une journée de prévention à l'attention des agents de la collectivité ;
- organisation d'un village sécurité routière pour les élèves de 3<sup>ème</sup> du collège de Bruyères ;
- présence d'un atelier de sécurité routière à l'attention du public lors du Tour de France (étape de Saint-Dié-des-Vosges) et des Folles journées du vélo à Épinal ;
- 17 partenaires soutenus pour des actions de sécurité routière.

**250 000 €**

pour les petits aménagements de sécurité

#### Petits aménagements de sécurité

- 3 aménagements de carrefour ;
- 1 aménagement de voie d'évitement ;
- 6 aménagements et / ou bordurages en virages.

### AXES

### ACTIONS PHARES

**4 152 998 €**

mandatés pour les chantiers routiers de proximité, dont 308 000 € pour les travaux de Châtilion-sur-Saône

#### Chantiers routiers de proximité

- 9 opérations réalisées ou en cours de travaux, dont :
- RD 11 : carrefour à Épinal (Razimont) ;
  - RD 122 : Parc d'Activités Cap Vosges Damblain ;
  - RD 6 : calibrage à Hennecourt ;
  - RD 4B : calibrage à Rancourt ;
  - RD 429 : aménagement d'un tourne à gauche à La Neuveville-sous-Monfort ;
  - RD 417 : réparation de deux ouvrages situés dans le périmètre de bâtiments historiques classés à Châtilion-sur-Saône. À la demande de l'Architecte des Bâtiments de France, réalisation de consoles en béton pour obtenir une bonne transition visuelle entre les voûtes et la dalle en béton armé.



Châtilion-sur-Saône

## RATIONALISER LE PATRIMOINE IMMOBILIER, ENTRETIEN ET MUTUALISER L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS DES SERVICES AU PUBLIC

### AXES

### ACTIONS PHARES

Définir une stratégie d'entretien, de grosses réparations et de mise en conformité

**105**

sites ont bénéficié d'une opération immobilière

La consommation en Mwh a diminué de **8,4%** par rapport à 2018

#### Réaliser et mettre à jour un diagnostic des bâtiments

Un diagnostic sur l'état de santé du patrimoine a été réalisé pour 62 % du parc immobilier.

#### Élaborer un programme global d'entretien des bâtiments

Un programme d'acquisition d'un plan patrimonial a été lancé, avec le recensement des besoins et la réalisation du dossier de consultation pour le recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en collaboration avec les services de la DSI.

#### Optimiser la gestion des contrats de maintenance

Cette optimisation a permis à 78 % des appareils techniques (portails automatiques, ascenseurs, systèmes d'alarme incendie...) de ne pas subir de panne.

#### Optimiser la gestion des énergies

Un technicien thermicien a été recruté. Il a pour mission d'élaborer la feuille de route et de mener la phase de diagnostic en vue de l'élaboration du plan de rénovation thermique du patrimoine départemental, qui permettrait de réduire à terme les consommations d'énergies.

La diminution constatée des consommations est due à un hiver peu rigoureux et au raccordement sur le réseau de chaleur de la ville d'Épinal du siège du Conseil départemental.

### AXES

### ACTIONS PHARES

Définir un plan pluriannuel d'investissement

Il reste

**6**

collèges métalliques en activité

#### Les grands chantiers de bâtiments (AP>4M€)

- ouverture du collège Elsa Triolet de Capavenir Vosges à la rentrée de septembre ;
- choix du maître d'œuvre pour la reconstruction du collège de Vagney ;
- ouverture du bâtiment Tétras au col de la Schlucht.



CDI du collège de Capavenir



Vue aérienne du collège de Capavenir

#### Les chantiers de proximité des bâtiments départementaux et des collèges (AP<4M€)

Les commissions de sécurité qui se sont tenues n'ont émis aucun avis défavorable.

Mise en accessibilité handicapés des collèges Saint-Exupéry d'Épinal, Le Tertre et Charlet de Remiremont, Jules Ferry de Le Thillot et René Cassin d'Eloyes.



Accès de nuit à l'arène de l'amphithéâtre de Grand

**RATIONALISER LE PATRIMOINE IMMOBILIER,  
ENTREtenir ET MUTUALISER L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS  
DES SERVICES AU PUBLIC**

**AXES ACTIONS PHARES**

**Les grosses réparations et les diagnostics**

Réalisation de nombreuses opérations pour l'amélioration du cadre de vie des collégiens :

- réfection de 4 salles banalisées au collège de Bruyères ;
- réfection de la salle polyvalente du collège de Rambervillers ;
- rénovation de la salle d'arts plastiques au collège de Châtenois ;
- création d'un pôle vie scolaire au collège Le Tertre de Remiremont ;
- réfection des salles de technologie au collège de Le Thillot ;
- réfection des salles informatique et musique au collège de Provenchères et Colroy ;
- réfection du Centre de Documentation et d'Information au collège Vautrin Lud de Saint-Dié-des-Vosges.

**Réduire le parc immobilier et mutualiser avec d'autres partenaires**

Ventes de biens immobiliers départementaux :

- bâtiment Majorelle à Remiremont pour 250 000 € ;
- maison à Saint-Etienne-les-Remiremont à l'euro symbolique.

Ventes / échanges de terrains :

- 39 actes pour 35ha90a58 concernés.

Ventes au niveau des parcs d'activités :

- 1 vente à Damblain pour 118 836 € ;
- 2 ventes à Remomeix pour 44 520 €.

Poursuivre la démarche de rationalisation et mutualisation de l'ensemble des bâtiments de services au public sur le territoire

**APPORTER LE HAUT DÉBIT, LE TRÈS HAUT DÉBIT  
ET LA TÉLÉPHONIE MOBILE  
GÉNÉRALISER LA FIBRE OPTIQUE À L'ABONNÉ**

**AXES ACTIONS PHARES**

Contribuer à la généralisation de la fibre optique à l'abonné à travers le projet régional

**2 500 000 €**  
versés aux intercommunalités

**Participer au projet régional (techniquement et financièrement)**

- mise à disposition du réseau construit dans le cadre du Plan d'Aménagement Numérique, pour faciliter le déploiement du projet régional ;
- financement à hauteur de 70 % de la part intercommunale au réseau Losange.



## ARTICULER LES AMBITIONS DU DÉPARTEMENT AVEC LES PROJETS PORTÉS PAR CHACUN DES TERRITOIRES

### AXES

### ACTIONS PHARES

Accompagner chaque territoire financièrement et en ingénierie selon sa propre identité

Rencontres avec les élus des  
**11 EPCI**  
sur place dans les territoires

**47**

projets de développement d'intérêt départemental

**7**

EPCI (63 %) ayant au moins 3 projets d'intérêt départemental inscrits aux contrats

**11**

avenants signés, soit 100 %

#### Contractualiser

La contractualisation s'est poursuivie cette année, avec la validation des 11 avenants aux contrats signés en 2018.

Un bilan à mi-parcours a été réalisé avec un regard porté sur le dépôt réel des projets, la nature des projets, leur côté structurant et sur la mise en œuvre de la stratégie du territoire via une rencontre avec l'ensemble des directions du Département et sur place dans les territoires.

#### Exécuter les contrats

La moitié des projets inscrits ont été déposés et tous les projets déposés éligibles ont été instruits et financés.

#### Apporter de l'ingénierie

Les 11 territoires sont accompagnés dans la mise en œuvre de leurs projets et notamment en matière de politique d'habitat, d'urbanisme, de bourgs-centres, de transition écologique, de paysage et de culture.

#### Faire évoluer les contrats

L'objectif du bilan à mi-parcours était d'échanger sur la mise en œuvre des stratégies des territoires, mais aussi sur les modalités du contrat, pour anticiper la définition de la 3<sup>e</sup> génération de contrats.

### AXES

### ACTIONS PHARES

Croiser les priorités départementales et les priorités des territoires pour un aménagement équilibré et cohérent du département

**29,46 %**  
des projets territoriaux partagés

Aider, sous forme d'ingénierie, les acteurs locaux à concevoir, structurer et concrétiser leurs projets

**410**  
consultations juridiques

**16**  
réunions de formation ou d'information

#### Créer et mettre à disposition l'Observatoire des territoires

Une réflexion est en cours sur la création d'un WEB Service Territoire.

#### Partager des diagnostics territoriaux

Cette action s'est concrétisée cette année.

#### Partager des projets territoriaux

33 projets pour lesquels les services du Département ont été associés ont été déposés.

#### Soutenir les structures départementales d'ingénierie

L'Association des Maires et Présidents de communautés des Vosges soutient l'action des communes et des communautés de communes par le biais notamment de conseils juridiques et d'actions de formation et d'information à l'intention des élus locaux.



## RECHERCHER L'EXEMPLARITÉ EN INTÉGRANT LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

### AXES

### ACTIONS PHARES

Intégrer le développement durable dans les politiques territoriales

**34 604 €**

de subventions pour les études Climat Air Énergie

**199 781 €**

de subventions pour les PIG

**39 000 €**

de subventions pour le Plan de paysage intercommunal

**6**

thèmes couverts

**700**

animations réalisées sur les 794 prévues, avec 17 562 participants

#### Accompagner les collectivités dans leurs projets en faveur de la Transition Écologique par le biais de la contractualisation

- 4 études Climat Air Énergie, dont 1 portée par le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) et 3 portées par les EPCI ;
- 5 Programmes d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux » ;
- élaboration d'un Plan de paysage intercommunal porté par 1 EPCI.

#### Affirmer le conventionnement avec les associations pour l'Éducation au Développement Durable par la Transition Écologique

Lancement de la nouvelle politique d'Éducation au Développement Durable par la Transition Écologique (EDDTE) votée en décembre 2018, notamment via les associations conventionnées. Les projets des associations ont couvert tous les thèmes du Plan Vosges Ambitions Spécial Transition Écologique (VASTE). En complément, 5 associations sont intervenues sur les « thèmes à investir » (économie circulaire, gestion des déchets, mobilités, production d'énergies), thèmes identifiés avec une bonification pour les associations.



### AXES

### ACTIONS PHARES

**24**

prestations réalisées en ingénierie sur 25 demandées soit 96 %

**117**

projets scolaires soutenus sur 60 projets chiffrés pour l'année, soit 195 % de projets soutenus par rapport à l'objectif chiffré

**3**

collèges expérimentés

**60 %**

de taux de participation des structures aux réunions

**593**

abonnés à la page Facebook

**110**

participants aux assises

**87**

chantiers de nettoyage, pour 4 380 personnes concernées

**31**

projets reçus pour les Trophées de la Transition écologique, dont 25 projets éligibles et 8 trophées remis

#### Poursuivre l'apport d'ingénierie

- accompagnement en ingénierie : nombre de prestations en hausse pour les projets de transition écologique portés par les acteurs locaux ;
- projets scolaires d'Éducation au Développement Durable (EDD) également en hausse ;
- collèges « éco-responsables » : avancée assez forte sur le plan stratégique du dispositif « expérimentation dans les collèges » (agenda 21, gaspillage alimentaire, compostage, zéro phyto...).

#### Fédérer et coordonner les acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) dans le département

Beaucoup de propositions et de motivation, des projets co-construits, une dynamique importante et un renouvellement du fonctionnement de Ter'O suite aux assises de l'Éducation à l'EEDD fin janvier, avec une volonté d'actions concrètes.

Les sollicitations pour intégrer le réseau Ter'O sont de plus en plus nombreuses.

#### Mobiliser et valoriser les initiatives locales

- opération « Vosges, le plus beau est avenir » : réalisation de sacs à partir de bâches récupérées dans les services du Conseil départemental, par un chantier d'insertion ;
- 4<sup>e</sup> édition des Trophées de la Transition écologique : de nombreux partenariats efficaces ont été mis en place (communication, logistique...), avec une participation des entreprises de tous secteurs.

## RECHERCHER L'EXEMPLARITÉ EN INTÉGRANT LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

AXES	ACTIONS PHARES
<p>Rechercher l'exemplarité du Département</p> <p><b>60,9%</b> d'actions d'exemplarité engagées</p> <p><b>30,4%</b> de taux de réalisation des actions d'exemplarité</p>	<p><b>Renforcer l'exemplarité du Conseil départemental à travers son fonctionnement interne</b></p> <p>Des opérations de sensibilisation des agents et des élus ont été mises en place, via le réseau des « référents exemplarité ».</p>
<p>Encourager l'économie circulaire</p> <p><b>20</b> projets accompagnés</p>	<p><b>Mobiliser et accompagner les initiatives du territoire</b></p> <p>Avec l'arrivée d'un nouveau chef de projet, le Département a poursuivi les démarches engagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner le Pôle Eco ter et les projets circulaires similaires sur le reste du territoire ;</li> <li>- mettre l'accent sur l'appui à la recherche et au développement en innovation sociale, en lien avec les politiques du Conseil départemental (projets soutenus sur tout le département).</li> </ul>
<p>Construire et mettre en œuvre la feuille de route du développement durable et de la transition écologique du Département</p> <p><b>Plan VASTE</b></p> <p><b>44</b> actions mises en œuvre, soit 70,97 %</p> <p><b>16</b> actions de priorité 1 engagées, soit 84,21 %</p> <p><b>18</b> actions de priorité 2 engagées, soit 64,29 %</p> <p><b>1</b> action de priorité 3 engagée, soit 20,00 %</p> <p><b>4</b> actions de priorité 4 engagées, soit 100 %</p>	<p><b>Élaborer et mettre en œuvre le Plan opérationnel « Vosges Ambitions Spécial Transition Écologique »</b></p> <p>Il s'agit de mettre en œuvre le Plan « Vosges Ambitions Spécial Transition Écologique » (VASTE), qui comprend 62 actions à maîtrise d'ouvrage Conseil départemental.</p>



## FAIRE DE L'ÉVALUATION UN OUTIL DE PILOTAGE DU PLAN VOSGES AMBITIONS 2021

AXES	ACTIONS PHARES
<p>Élaborer un tableau de bord permettant un suivi détaillé et régulier de toutes ses politiques</p> <p>Un système de <b>320</b> indicateurs permet de suivre finement l'avancée et la bonne mise en œuvre des 21 politiques publiques qui composent le Plan Vosges</p>	<p><b>Élaborer un tableau de bord permettant un suivi détaillé et régulier de toutes les actions nécessaires à la mise en œuvre du Plan Vosges Ambitions 2021</b></p> <p>Un outil de suivi du Plan Vosges Ambitions 2021 permet d'en assurer le pilotage et d'en mesurer les résultats. Celui-ci a fait l'objet d'une actualisation, permettant d'en renforcer la performance.</p> <p><b>Analyser, mesurer et alerter</b></p> <p>21 notes de conjoncture ont été rédigées, afin de suivre l'évolution des politiques publiques du Département et 66 préconisations ont été formulées sur le sujet de la jeunesse. Une étude de diagnostic interne a été réalisée, afin de recenser et d'analyser l'ensemble des dispositifs jeunesse portés par le Conseil départemental.</p>
<p>Présenter en toute transparence l'évaluation de l'ensemble des politiques à mi-mandat afin d'en dresser un bilan et d'en réviser le cas échéant les contenus</p> <p><b>65</b> préconisations ont été formulées pour optimiser la bonne mise en œuvre du Plan Vosges</p>	<p><b>Mesurer la performance de l'intervention départementale</b></p> <p>Une évaluation de chacun des 21 programmes du Plan Vosges Ambitions 2021 a été réalisée en collaboration avec les directions concernées. L'objectif est de mesurer leurs avancées par rapport aux objectifs fixés en 2015, d'analyser les résultats obtenus et d'alerter, le cas échéant, si des difficultés sont rencontrées afin de mettre en place les actions correctives nécessaires.</p> <p><b>Rendre compte de la mise en œuvre du Plan Vosges Ambitions 2021</b></p> <p>Le bilan de la mise en œuvre du Plan Vosges a été partagé avec les forces vives du département, au travers de réunions territoriales programmées à partir de fin 2019. En outre, 3 réunions du Panel Citoyen ont été organisées.</p>
<p><b>4</b> réunions territoriales organisées pour rendre compte de la mise en œuvre du Plan Vosges avec plus de 400 forces vives présentes</p>	







Conseil départemental des Vosges

8 rue de la Préfecture

88088 Épinal cédex 9

Tél. : 03 29 29 88 88